

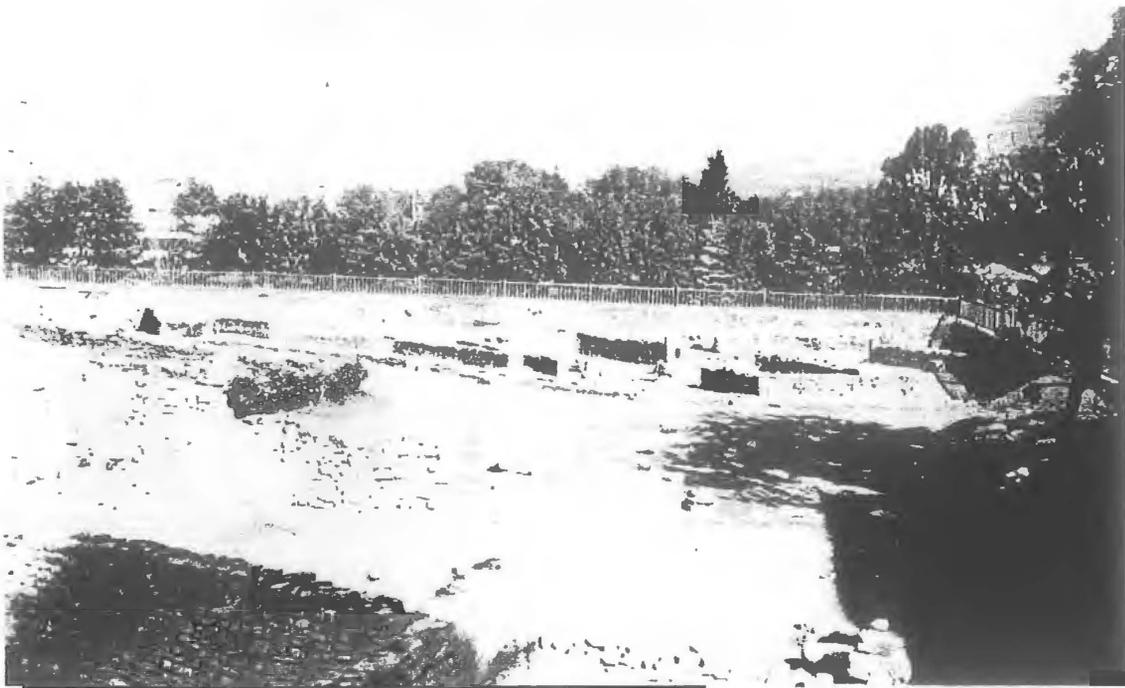
Patrimoine 30

Revue bisannuelle de l'ASPAHG



Numéro 4 – Juin 2.000 – Parution bisannuelle - Prix au numéro 15 F





La Graufesenque – Photographie Pierre Valette

Patrimoine 30

Direction de la publication :
Pierre Valette

Comité de rédaction :
Pierre Valette - Paul Maille

Comité de lecture :
Pierre Valette - Paul Maille

Conseillers scientifiques :
Jean Salles archéologue
Alain Vernhet chargé de recherche au CNRS

Secrétariat culturel :
04.67.81.27.94 Le Vigan

Secrétariat administratif :
Abonnements
Yannick Courant tel. 04.67.81.21.87
Diffusion revue
Sté EDI-COMM 2000

Mise en page et impression :
Sté EDI_COMM 2.000 Fond Malliague
30430 Barjac
Tel 04 66 24 53 00

Nous tenons à remercier tout particulièrement toutes celles et ceux qui nous ont permis d'illustrer cette revue avec des photographies qu'ils ont bien voulu nous confier.

Nous remercions particulièrement Claude et Claude Bouvet, du « Plateau des Gras » pour les épreuves qui illustrent la couverture de ce numéro, ainsi que l'article de Garry Duchez : Un Week -End exceptionnel.

Nous remercions Pierre Valette qui a consenti à nous permettre de publier ses photographies de la Graufesenque ainsi que celles de la capitelle de Saint Etienne de l'Olm.

De la même façon, nous tenons à remercier tout aussi chaleureusement Maurice Massal (Capitelle), Alain Vernhet (Graufesenque) et Jean Pey (Adrienne Durand-Tulou).

Sans votre participation active nous ne pourrions pas exister. Soyez une fois encore remerciés de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder !

ÉDITORIAL



Voici le numéro 4 de notre revue bisannuelle «Patrimoine 30». Il paraît un peu à l'avance car nous avons voulu qu'il soit prêt pour le diffuser à notre 2e colloque de Courry, organisé par nos amis Claude Bouvet.

Une large place est donnée aux associations qui font partie de l'A.S.P.A.H.G. et qui présentent leurs travaux. Nous les remercions de bien vouloir participer à notre revue et de respecter le cahier des charges pour les rédacteurs (articles et disquette).

N'oubliez pas que cette revue est la vôtre, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions, vos critiques et bien sûr tout ce qui concerne les activités ou les projets de vos associations.

Ce numéro 4 comprend :

- Un article d'Alain Vernhet chargé de recherches au C.N.R.S., spécialiste de renommée mondiale de la céramique sigillée et plus spécialement des ateliers de potiers gallo-romains de la Graufesenque.
- Trois articles de Louis Raymond vice-président de l'A.S.P.A.H.G. sur la peste à Alais en 1721.
- Un article de Roland Scimia secrétaire de l'A.S.P.A.H.G. sur l'Archéologie Préventive et le statut du bénévole.
- Les activités du G.A.R.A. et celles du Plateau des Gras : Un week-end exceptionnel décrit par un jeune archéologue bénévole de 15 ans, passionné par les dolmens depuis l'âge de 7 ans ! La passion n'a pas d'âge.
- La restauration d'une capitelle sur la Commune de St Etienne de l'Olm par les membres du Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais, compte-rendu d'une communication qui sera présentée le 24 juin au 2e colloque de l'A.S.P.A.H.G. par Stéphane Marquis, Maurice Massal et moi-même.
- Une communication de l'association « NIMES VILLE ROMAINE », plaidoyer pour la préservation de vestiges uniques récemment découverts à l'occasion de l'ouverture d'un chantier.
- Enfin quelques nouvelles brèves qui nous permettent d'être au courant des découvertes archéologiques en France ou dans d'autres pays du monde.

Lisez et faites lire «Patrimoine 30». Nous regroupons, avec bientôt 2 ans d'existence, 8 associations. Nous pouvons en attirer d'autres en nous engageant davantage et en faisant respecter et reconnaître notre action bénévole aux service de l'histoire et de l'archéologie de notre département.

Pierre VALETTE

La peste en Alais au 18^o siècle.

~~~~~

Nous avons commencé à publier dans le dernier numéro de Occitània (n° 24 page 32) la relation de l'épidémie de peste qui avait sévi dans Alès en 1721.

Pour la commodité du texte et la compréhension du récit, nous allons le publier dans l'intégralité sans coupure à suivre.

*Tout le monde a entendu parler de la grande épidémie de peste de 1721 qui ravagea le Midi de la France. Elle s'est propagée au départ de Marseille avec les marchandises contaminées en provenance du Moyen Orient et déchargées des bateaux dont les cales grouillent de rats, principaux vecteurs de l'épidémie. Elle a été diffusée par les nombreux marchands qui sillonnaient les routes de Provence du Languedoc et du Gévaudan.*

*Les autorités prirent des mesures énergiques, la quarantaine entre autres, et firent établir des cordons sanitaires dans les régions saines par la troupe (la fameuse ligne) pour tenter d'empêcher cette propagation. Quiconque tentait de franchir cette ligne était le plus souvent abattu sur le champ. Malgré cette menace, des marchands inconscients et criminels réussirent à passer à travers et en pénétrant dans les villes et les villages contaminèrent les habitants.*

*Mais déjà bien avant, au Moyen - Age avec les tueries guerrières, ce terrible fléau avait anéanti la moitié de la population de la France et d'une grande partie de l'Europe et il revenait épisodiquement.*

*La " peste noire " est une des plus graves tragédies de l'histoire de l'Europe car en quelques mois, un tiers des européens mourront.*

*D'environ 73 millions d'habitants en 1300, l'Europe passe à 51 millions en 1350, puis à 45 millions en 1400. En Angleterre, l'espérance de vie passe de 25 ans en 1348 à 17 ans en 1376 ; il faudra plus de 200 ans pour que l'Europe puisse retrouver le niveau de sa population d'avant la peste.*

*Dans notre région, au niveau de documents conservés dans les Archives Départementales, on constate cette dépopulation et beaucoup de villages ne doivent leur repeuplement que grâce à une forte immigration de gens descendus de la montagne qui a été relativement épargnée par le fléau. Les plus forts contingents de ces " Gavots " ou plutôt de ces " Gavotes " ont été fournis par l'Ardèche " au beurre ", la Lozère et la Haute Loire. Les registres de catholicité de nos anciennes paroisses foisonnent des patronymes originaires de ces 3 départements actuels.*

*Un document (G 1617) trouvé aux A.D.G. est très intéressant car il relate la contagion en Alès en 1721 jusqu'en 1722, décrivant des patronymes ou toponymes, dont certains perdurent de nos jours. Nous allons donc publier des extraits d'un livre de mémoire d'André Dumas, marchand de bas d'Alais, commencé le 1<sup>o</sup> février 1719 qui décrit la situation à la manière d'un chroniqueur de son temps.*

*Des annotations en marge du document seront mentionnées à la fin. Nous avons conservé la graphie du texte, en y ajoutant une certaine ponctuation.*

*Nous publions également un autre document (G 1615), mentionnant les remèdes empiriques utilisés à cette époque.*

**C**ette même année la peste a attaqué Marseille où elle a fait un ravage terrible et presque toute la Provence a été ravagée de ce fléau de Dieu. Je suis commandé pour monter la garde avec 3 autres murs. habitants pour empêcher qu'aucun provençal n'entrant dans la ville et tous les jours il en montait autant à chaque porte. Nous n'avions que 2 portes ouvertes et tous les étrangers qui venaient pour entrer, il fallait qu'ils eussent des billets de santé, moulés (?) qu'ils faisaient viser à tous les lieux où ils passaient, autrement on leur refusait l'entrée .

### **Et le fléau se propage inexorablement...**

**D**ans ce temps ici l'on s'est aperçu que la contagion était à la Canourgue en Gévaudan, Mende, Maruége (1) ont été attaqués ; Génolhac aussi ce qui nous alarme fort dans ce pais à cause de la proximité et que c'est la communication qui produit ce mal ; nous sommes fort exacts à la garde pour que rien de suspect n'entre.

- Cedit jour (2) l'illustre Charles de Banne d'Avéjan, notre évêque, est arrivé dans notre ville au grand contentement de tout le monde, nous l'attendions avec impatience voyant la peste à nos portes, pour être notre protecteur et notre consolateur.

(adrit diocésin grassante peste (?) est-il dit dans le martirologue de Mr. l'abbé de Perassis, son neveu, page 221 ).

Cedit jour la femme de Louis Lascour, chauffournier, a avorté et son avortement a fait mourir de la peste son mari, ses enfants et ses domestiques ; la fille de Duret, chauffournier au Pied des Fabres, qui y restait, voyant mourir son maître, sa maîtresse et tous ceux de la maison s'en fuit à la maison de son père et y porta la peste ; sa belle-mère mourut et elle aussi et ensuite tous les autres de

la famille. Comtant, jardinier à Pierredon mourut ensuite et il n'échappa pas aucun de la famille. Jean Lascour, frère du chauffournier, mourut quelque temps après et sa femme aussi et voyant qu'il y avait toujours de nouveaux malades dans le faux bourg du PontVieux on les fit porter aux maladreries.

Le fils de Mr.Sugier de Bouzac, chirurgien, qui ne faisait que d'arriver de l'Amérique, il fut envoyé pour traiter ces pauvres malades et en les traitant il leur trouva des charbons et tubons (?) ; il en donna avis à Mr. de Rothe, lieutenant général et à Mr. Diverny, notre gouverneur, brigadier des armées du Roi qui commandait les lignes et ils commencèrent d'investir la ville avec les troupes du Roi, pour empêcher que personne n'en sortit...

Mais auparavant que de poser le blocus, ils donnèrent temps à la noblesse de sortir de la ville et généralement tous et même plusieurs bons bourgeois désertèrent la ville et il ne nous y resta que pour toute noblesse que notre illustre prélat (3).

### **Noble... de cœur, courageux et affable.**

**Q**uoique la désertion de la noblesse d'Alais, qui sont tous ses parents et alliés, fut un coup de foudre pour lui de se voir seul avec les pauvres, sans vivres, ni argent, cela ne fut pas capable d'abattre son courage.

Par sa douceur et ses manières engageantes, il encouragea tout le monde, il fit en sorte que les bons habitants fissent une avance pour nourrir les pauvres ; la garnison ayant quitté la ville et Mr. le chevalier de la Fare, notre major, s'étant retiré dans le fort (4) avec la sienne et craignant une sédition qui était infaillible, parce que les riches qui avaient leurs provisions et les pauvres qui manquaient de tout,

menaçaient d'en aller prendre où il y en avait, notre illustre prélat fit établir quatre compagnies de bourgeoisie pour tenir le monde en crainte et faire régner le bon ordre et cela fut si à propos que nous n'avons vu aucun désordre, grâce à Dieu. (5)

L'on forma du peu de bons habitants qui avaient resté dans la ville, le Conseil de Santé, composé de 29 sans compter les 4 consuls, Mgr. l'évêque y était toujours des premiers et l'on était actuellement occupé à trouver le moyen de faire subsister tout le monde.

Cependant la contagion continuait ses progrès dans le faux boug du Pont Vieux ; on le destina pour les infirmeries et on y envoya un médecin nommé Mr. Consier, que Mgr. l'Intendant nous avait envoyé, fort habile et très honnête homme ; Mr. Alméras, habile chirurgien de cette ville, y fut aussi envoyé. L'on fit venir Mr. Sugier des maladreries avec ses malades au faux bourg et comme notre illustre prélat, en procurant aux malades des secours du corps, n'oubliait pas de celui de l'âme, songea d'abord d'envoyer un prêtre à l'infirmerie pour secourir ses pauvres malades, un digne ministre du Seigneur, d'Avignon nommé Mr. Cabret, missionnaire, qui avait fait beaucoup de fruit dans cette ville, s'offrit d'abord pour y aller ; il eut pour compagnon le pieux frère Esprit, hermite qui a établi l'hermitage de St. Jullien. Ils y travaillèrent avec tout le zèle possible et après quelques jours, voyant les progrès de la contagion et qu'il y avait même des malades dans la ville, l'on songea sérieusement à évacuer tous les malades de la ville et les envoyer à l'infirmerie...

### **Mesures sévères,** **précautions** **et organisation.**

**O**n les faisait porter par deux corbeaux (?) dans une chaise à porteur et les habitants de ces

maisons suspectes étaient envoyés en quarantaine dans les maisons de campagne que nous appelons vulgairement mas .

Tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir communiqué avec les habitants du faubourg furent tous mis en quarantaine hors de la ville. On partagea la ville en 34 quartiers et à chaque quartier on établit 2 commissaires ou quartainaires qui en faisaient la visite tous les matins et venaient faire leur déclaration au bureau de Santé par un billet signé de tous deux et marqué de leur numéro ; lesdits billets s'enregistraient sur le champ dans un livre destiné et déposé pour cela qui est l'état de la ville et s'il se trouvait de nouveaux malades on les envoie visiter dans le moment par les médecins et chirurgiens, nommés pour en rendre compte, qui ne communiquent point avec le reste de la ville.

Si le malade est suspect on met la maison en quarantaine et l'on y met une sentinelle à la porte ; si la maladie est déclarée peste, on envoie le malade à l'infirmerie et on conduit les co-habitants de la maison en quarantaine hors la ville. Il y a tous les jours un membre du Conseil de Santé qui est commissaire de tour pour recevoir les déclarations de quartainaires et lorsque le tour de notre illustre prélat vient, il reste tout le jour au bureau pour enregistrer les déclarations .

On a soin dès que le malade est sorti ainsi que les autres habitants de la maison pestiférée de faire emporter par les corbeaux les lits et hardes qui ont servi à l'usage du malade et ensuite on fait parfumer les maisons et les blanchir.

Environ le commencement du mois d'octobre, la contagion fit des progrès considérables au faubourg, il y mourait plusieurs personnes avec précipitation et entre autres Mr. Cabret, ce digne prêtre ; sa mort arriva le 8 octobre, il fut enterré dans le jardin de Mr. Saury et fut regretté généralement de tout le monde et surtout de Mgr. l'évêque et de Mr. Maystre, prêtre et son

compagnon dans les missions. Un jeune prêtre, religieux de St. Dominique, nommé le père Estienne s'offrit d'abord pour aller remplir la place de Mr. Coutret et on peut dire que la communauté d'Alais lui a beaucoup d'obligations par les soins qu'il fit donner pour établir et faire régner le bon ordre à l'infirmerie où tout était en désordre ; le pieux frère hermite y continua encore pendant quelque tems ses pieuses fonctions et après s'être épuisé de force et attaqué de la peste, Mgr. lui ordonna d'aller faire quarantaine à son ermitage . Le révérend père Estienne resta pendant longtemps seul au faubourg ; ne pouvant être partout, les corbeaux qui étaient la plus grande partie de scélérats que l'on avait pris par force faisaient du désordre terrible et enterraient des personnes qui étaient encore pleines de vie, entre autres Granat, jardinier, qu'ils enterraient tout vivant ; heureusement pour lui, le pieux frère hermite y survint et empêcha les corbeaux de l'enterrer, lui connaissant du signe de vie, le fit porter dans son lit, en eut bien soin et il est présentement en bonne santé.

Cela donna lieu à Mgr. l'évêque d'y envoyer un autre religieux ; un pieux père capucin nommé Placide, s'offrit pour y aller et il y travailla avec beaucoup de zèle et seconda fort bien le R.P. Estienne et depuis, le bon ordre a régné dans l'infirmerie.

- Notre illustre prélat, toujours occupé à secourir tout le monde, établit des pourvoyeurs pour faire tenir les vivres nécessaires, tant à l'infirmerie qu'à la quarantaine ; Mr. Clapier fut nommé pour économe des infirmiers le 5 novembre et moi pour son adjoint à l'économie le 7 du même mois par Mgr. l'évêque et le Conseil de Santé.

### **Recrutement difficile, on manque de bras, de volontaires.**

**O**n fit une augmentation de valets de ville jusqu'au

nombre de 12 , afin de pouvoir secourir tout le monde à la fois ; on était cependant bien embarrassé pour trouver des infirmiers et infirmières pour servir les malades à l'infirmerie et pour les y transporter.

On fit publier par plusieurs fois à son de trompette que tous ceux ou celles qui voudraient aller servir d'infirmier ou d'infirmière à l'infirmerie, on leur donnerait 50 livres par mois, nourris et entretenus et on payerait la moitié de leurs gages du mois par avance et le reste à la moitié du mois et ne trouvant que fort peu de volontaire on fut obligé d'en prendre de force.

On observait autant que l'on pouvait de ne prendre que des gens sans aveu et de mauvaise vie (6).

On établit aussi dans les 34 quartiers de la ville, deux balayeurs et chacun balayait dans sa maison et devant sa porte et les balayeurs emportaient avec des brouettes les immondices de la ville, de sorte que nous n'avions jamais vu les rues d'Alais si propres ; en un mot, tout ce que la prudence humaine peut inspirer est mis en usage pour désinfecter la ville entièrement.

### **Le Roi manifeste sa solidarité envers la ville.**

**E**n ce tems ici, le Roi nous envoya un commandant, Mr. Bernard, du St. Esprit (7), colonel réformé, honnête homme et qui a fort bien servi ; il descendit du fort, un détachement du régiment de Blaisois de 24 hommes avec un lieutenant pour le commander, qui servaient conjointement avec la bourgeoisie. Et dans la suite, il est descendu un autre détachement du fort d'autres 24 hommes avec un lieutenant et ils ont été d'un grand secours car ce mois de novembre a été funeste par le progrès que la contagion a fait dans la ville ; il mit une sentinelle à chaque maison suspecte.

La rue de la Galère a été toute ravagée, la famille Layre, tailleur d'habits, a péri à la réserve de sa femme et de celle de son fils cadet ; la rue de la Fabrique, Montagnals, Latisserou, les Mourgues, rue Soubeirane, la Roque ont été ravagées et plusieurs autres quartiers de la ville. Heureusement pour nous que le Roi nous envoya du secours en vivres et en argent et que les pauvres n'ont manqué de rien et que l'on sut appliquer et rompre entièrement la communication des personnes suspectes par le transport des malades à l'infirmerie et le reste de la maison en quarantaine et qu'on a fait emporter les hardes pestiférées, parfumer et désinfecter les maisons et les blanchir par les parfumeurs établis pour cela, habillés de toile cirée et avec des bottes, des gants et des capuchons, des yeux de verre (8).

Il y avait 2 décoparfumeurs de Bagnols, l'un nommé Domergue et l'autre Dupuis, honnêtes gens qui furent envoyés ici à la place de la Galère où ils avaient été condamnés pour avoir fait passer des marchandises et contrevenu aux ordres du Roi .

Et l'on peut dire que la communauté d'Alais leur a bien d'obligation parce qu'ils ont tous bien servis et avec beaucoup de fidélité.

- En ce tems ici, mourut un pauvre garçon chirurgien nommé Mr. Gade, de St. Ambroix qui servait Mr. Delpuech, maître - chirurgien de cette ville, proposé pour la visite des malades et qui fut beaucoup regetté ; nous eûmes aussi de Montpellier, un médecin nommé Mr. de Vinisseux et quelques garçons chirurgiens et apoticaire.

- Cependant, ce mois de novembre nous fut fort facheux de même que le commencement du mois de décembre.

Nous reçûmes de partout des secours considérables tant en argent, bled, viande, que remèdes ou chirurgiens et apoticaire et généralement tous les secours que nous pouvions espérer de

notre bon roi ; toutes les communautés voisines eurent ordre de nous porter du bois, du charbon et autres choses nécessaires en payant .

### **Éviter la contagion à tout prix.**

**E**t pour recevoir ces secours, nous avons 4 barrières, l'une au mas de Guiraudet sur le chemin du St. Esprit, l'autre à Larnac sur le chemin de Nismes et Uzès, l'autre au mas d'Eyrolles sur le chemin d'Anduze et l'autre au mas de Bouat pour les Cévennes. (9)

Il y a tous les jours un commissaire à chaque barrière pour recevoir et payer ce que l'on nous porte et grâces à Dieu, nous pouvons dire qu'il ne nous a encore rien manqué et que nous voyons régner le bon ordre et l'abondance là où ne règne ordinairement que les désordres, les horreurs et tueries, mais cependant la contagion va toujours son train et journellement il meurt quelqu'un, quoique nous n'ayons pas vu, grâces à Dieu, mourir dans un jour au delà de 15 personnes et que nous n'ayons jamais vu, grâces à Dieu, jusqu'à présent, 60 malades à l'infirmerie.

Par les attentions continuelles que notre illustre prélat a, à faire éviter la communication des personnes suspectes et pour mieux réussir il fit fermer les églises, environ la fête de tous les Saints et il ne peut entrer que 10 personnes à la fois qui se tiennent à l'écart les unes des autres ; et pour que chacun puisse entendre la messe de sa maison ou de la rue, à la porte des églises, les cloches servent de signal. Quand le prêtre commence la messe les cloches sonnent trois coups ; à l'évangile, six ; à l'élévation du Très Saint Sacrement, neuf et au Bénédictat vos, quatre.

Ainsi nous pouvons entendre la messe dans nos maisons ou à la rue et nous consoler avec devoir dans

l'espérance de pouvoir adorer Dieu dans son saint lieu ; et comme les bêtes, comme les chiens, les chats communiquent le mal, quoiqu'ils ne le prennent pas, on a ordonné de les tuer tous de même que les poules et les pigeons qui causent de l'infection .

Et pour faire observer les ordres du Conseil de Santé, le Roi l'a établi souverain, de sorte que tous les jours on entend publier quelque chose de nouveau ; il est défendu, sous peine de la vie, de s'assembler au delà de 6 personnes. Il est défendu sous la même peine de jeter dans la rue, de vieilles hardes ou guenilles ; il est défendu de cacher les malades à peine de l'amande et des biens confisqués et d'aller à l'infirmierie servir, les hommes de corbeaux et les femmes d'infirmières, en un mot on n'oublie rien pour apporter tous les remèdes et éviter la violence du mal . Par ces attentions continues ou pour mieux dire, par un effet de la miséricorde de Dieu, le mal donna un peu de relâche.

### **Des religieux qui donnent leur temps et leur vie.**

**E**nviron le 20 décembre, on travailla cependant à rendre le couvent des révérends pères Capucins parfait pour servir d'infirmierie et pour y pouvoir loger 300 malades ; l'église, le cloître, les chambres, tout est plein de lits, on y a fait des grandes fosses pour enterrer et tous les appareils y sont prêts, Dieu nous fasse la grâce de n'en avoir pas besoin et que la maladie ne fasse pas un effort si considérable.

Les R.P. Capucins sont entrés dans la ville et logés au Bon Pasteur, proche de l'hôtel de ville et comme il ne mourrait pas beaucoup de monde à l'infirmierie et qu'il ne se trouvait que fort peu de nouveaux malades dans la ville, Mgr. l'évêque songea à tirer de l'infirmierie, les convalescents et on les envoya à la maison d'un italien nommé Lalou..., le fils de Mr. Delpuech,

chirurgien, y fut envoyé pour les traiter et leur procurer une entière guérison. Le pieux frère Placide avec le R.P. Estienne furent les conduire ; soit la fatigue du chemin ou d'avoir respiré un air pur et retourner au faubourg respirer un air pestiféré, le pauvre frère Placide tomba malade et mourut deux ou trois jours après.

- Sa mort arriva le 29 décembre.

Le R.P. Estienne tomba aussi malade et le fut dangereusement, mais grâce à Dieu il en est réchappé ; le R.P. ne pouvant pas remplir ses fonctions on y songea à y envoyer un autre prêtre. Plusieurs ministres du Seigneur s'offrirent pour y aller et Mr. Salelles, prêtre du bas choeur l'emporta sur tous et fut aussitôt pour aumônier à l'infirmierie ; le R.P. Estienne traina longtemps et passa même pour mort, mais étant venu en convalescence on le mit à la jasse de Mr. Arbousset pour faire la quarantaine.

### **Une contamination en progression.**

**A**u commencement de l'an 1722, la contagion fit des progrès considérables dans la ville, il mourut plusieurs personnes dans la ville avec précipitation et le quartier de la ville où la contagion fit le plus de ravage fut le long de la Grand - Rue (10) ; depuis passa la maison de Ray, devant Mr. Larguier, notaire, jusques à l'hôpital, tout fut presque ravagé .

La servante de Mlle. Delaurent, ma marreine et la fille Dernet (de Ruat ?), cordonnier, qui couchait avec elle, moururent dans deux jours ; la rue de la Sabaterie et plusieurs autres quartiers de la ville furent ravagés. J'ai eu le malheur le 1° de cette année, de perdre Mr. Louis Plantin, prêtre prieur de Belveset, oncle de mon épouse et son bienfaiteur, sans pouvoir y aller pour voir de quelle manière il a laissé ses affaires.

Le Seigneur lui aye fait miséricorde.

Et pour revenir à mon sujet, la contagion continua toujours ses progrès pendant le mois de janvier et il se fit un ravage et un effort des plus considérables qu'il vient encore fait, mais le commencement du mois de février nous y fut un peu riche et favorable.

- Il mourut dans ce tems de mortalité, un chirurgien romain nommé Mr. Paul Avar que Mr. l'intendant avait envoyé ; le R.P. Estienne sur établissement à la quarantaine voulut retourner au faubourg pour en voir la fin et il y est encore en bonne santé, grâce à Dieu et Mr. Salelles s'est retiré et est allé faire quarantaine au mas de Mr. Durand, procureur.

### Un temps de répit pour tous.

**E**n ce tems là comme la contagion ne faisait pas beaucoup de progrès et que l'on n'envoyait plus de malades de la ville à l'infirmierie, parce qu'il n'y en avait pas, Mrs. les chirurgiens du faubourg s'allaient divertir à la Loubière (11) où ils faisaient des repas et ceux de la Loubière venaient au faubourg prendre leur revanche.

Le nommé Poujol, à la Fabrique, que sa femme et toute sa famille étaient morts de la peste et qui ne faisait que de venir de quarantaine, voulut, à ce que l'on dit, ouvrir une cache qu'il avait fait avant de quitter sa maison, il tomba raide mort, une mort si précipitée étonna tout le monde et on envoya son cadavre au faubourg pour le faire ouvrir, pour voir de quoi il était mort ; le pauvre Mr. Alméras qui venait de dîner à la Loubière et qui était tout chaud, tant du chemin qu'il avait fait que peut-être du vin ou de la bonne chère, travailla à l'ouverture du cadavre et quelques jours après il se trouva malade dangereusement. Sa maladie alarma tout le monde et on commença de tout craindre avec juste raison, parce que perdant un homme aussi expérimenté que lui et en qui toute

la ville avait une grande confiance, cela ne peut produire que des pernicious effets ; mais malgré les soins extraordinaires qu'on en eut, il mourut le 19 février.

### Une effroyable perte pour les habitants.

**C**ette mort jeta l'épouvante dans le faubourg et généralement tout le monde qui y était le pleura amèrement. Il fut enterré dans le jardin de Mr. Saury avec Mr. Catret et le frère Placide ; il fut regretté généralement de tout le monde et sa famille perdit beaucoup en le perdant.

Depuis, le monde n'a plus la même confiance qu'ils avaient pour l'infirmierie, quoiqu'il y ait un habile chirurgien nommé Mr. Champiau qui a servi en Provence du tems de la contagion et en effet depuis la mort d'Alméras, tous les malades qu'on a envoyé à l'infirmierie y ont presque tous périés ; d'abord les parents de Mr. Sugier, l'ami d'Alméras et qui ne s'étaient pas quittés depuis la maladie, songèrent à se tirer du faubourg et ils sont en quarantaine avec Mr. Salelles au mas de Durand ; on envoya au faubourg un chirurgien de Paris, nommé Faulgeran, pour remplacer Mr. Sugier.

La retraite de Mr. Sugier acheva de détruire le peu de confiance qui restait pour le faubourg en effet les malades qui connaissaient Mr. Alméras et Mr. Sugier, comme étant tous deux enfants de la ville espéraient tout de leurs bons services, au lieu que les autres qui sont des étrangers et qu'ils ne connaissent pas, les épouvantaient et ce par déconfiance qu'ils ont coûté la vie à plusieurs.

Grâces à Dieu, pour le présent il n'y a que 4 malades à l'infirmierie et 2 convalescents, tout le reste est à la Loubière et on travaille à parfumer et désinfecter le faubourg.

## Une période en dents de scie mais avec la foi.

**N**ous avons fait une perte considérable le 8 mars, la mort de Mr. Bernard, consul ; sa mort a été un peu précipitée et tout le monde la croit suspecte, sa veuve a été mise en quarantaine hors la ville avec le reste de sa famille et sa maison parfumée comme les autres pestiférés.

C'était un parfait honnête homme et qui a été extrêmement regretté ; depuis sa mort, jusqu'à présent, il n'y a eu aucun malade pestiféré dans la ville, grâce à Dieu, prions - le de bon coeur que la quarantaine générale que nous allons commencer, nous délivre tout à fait de ce fléau de Dieu et que nos péchés ont attiré sur nos têtes.

J'avais omis de dire que depuis le commencement du mal, Mr. Annat, prêtre du bas choeur, a été préposé pour visiter les malades de la ville en quarantaine et qu'étant tombé malade, Mr. Girou, aussi prêtre du bas choeur, a pris sa place et Mr. Annat est en quarantaine à l'hermitage de St. Jullien. Il y a tous les jours des Jésuites et d'autres dignes prêtres qui vont prêcher à la campagne aux quarantainaires.

Mr. Vinesson, médecin de Montpellier, est pour visiter les malades suspects avec Mr. Lafosse, maître chirurgien de Ribière qui prit la place de Mr. Delpuech.

- Ce 24 mars, Mr. Larguier, notaire, est mort, sa femme mourut il y a quelque tems et fut déclarée non suspecte, cependant nous voyons la suite ; le même jour la servante de Mr. Aigoïn, marchand de bas, a été déclarée et portée à l'infirmerie ; il n'y avait eu ni morts, ni malades suspects dans la ville depuis la mort de Mr. Bernard, consul.

Le Seigneur appaise son courroux et nous fasse la grâce de retourner à lui par une sincère pénitence et qu'il nous fasse la grâce que la quarantaine que

nous allons commencer, soit heureuse et nous délivrer de ce fléau de Dieu.

- Ce 25 mars, jour de l'Annonciation de N.D., nous avons commencé notre quarantaine générale, heureusement, grâce à Dieu, par un beau jour et sans aucun malade dans la ville ni aux infirmeries ; c'est aujourd'hui que Notre Seigneur s'est incarné pour nous délivrer de l'esclavage, de même qu'il s'est enfermé dans les chastes entrailles de la Glorieuse Vierge Marie et nous nous enfermons dans nos maisons pour nous délivrer, avec l'aide de Dieu, de la peste. Dieu nous en fasse la grâce.

- Le 27 mars, le fils cadet, de Puechlong, jardinier, a été déclaré attaqué de la maladie et Jean Marie Laval qui étaient tous deux en quarantaine, hors la ville.

- Le 28, le 29, le 30 et 31, la contagion a fait des progrès tant dans la ville qu'aux quarantaines.

- Ce jourd'hui 31, il y a 8 morts ou nouveaux malades ; le fils aîné de Puechlong a été attaqué, les deux fils de Messire de Larguier et plusieurs autres sont morts à l'infirmerie de la Loubière qui était ci-devant la convalescence.

- Le commencement de ce mois d'avril nous est plus favorable, grâce à Dieu, depuis le 2 que Puechlong est mort, nous n'avons aucun malade contagieux.

- Le 12 avril 1722, le fils de la veuve Delacroix a été déclaré malade et porté à la Loubière et y est mort le même jour à 4 heures du soir.

- Le 29, la femme de Vallat, dit " le marquis de La Fayette " a été déclarée malade de la peste et portée à la Loubière où elle est morte ce jourd'hui 1<sup>o</sup> mai.

- Le 2 mai, la femme de Boisson, tailleur d'habits, a été déclarée malade de la peste et portée à l'infirmerie de la Loubière ; ce même jour, la veuve Delacroix qui était en quarantaine, depuis la mort de son fils, a été déclarée malade ; la soeur de Deleuze, jardinier, la veuve de Tribes à la Galère et Camont

ont été aussi déclarées attaquées de la contagion et portées à la Loubière. Nous avons encore un enfant malade mais il n'est pas encore suspect ; le Bon Dieu ays pitié de nous ; il est mort cette nuit du 2 au 3 mai.

- Ce même jour 3 mai, Bonnifasse, chapelier, chose (?) qui restait Boisson, tailleur et qui avait été mis en quarantaine hors la ville, a été déclaré malade d'une paralysie et porté à l'infirmierie de la Loubière.

- Le 5, la veuve Dessebe est morte à l'infirmierie et l'enfant de Deleuze, ce même jour, la femme de Granat, jardinier, a été déclarée malade avec un enfant de sa fille et portée à la Loubière. Ce même jour, Bonnifasse, chapelier, est mort à l'infirmierie ; ce même jour un autre enfant de Deleuze, jardinier, qu'on avait mis en quarantaine au mas de Girard, a été trouvé mort dans son lit.

- Le 6 mai, l'enfant de la Mialouze a été déclaré malade et porté à l'infirmierie.

- Le 11 mai, le fils de la veuve Huguet, marchand, a été déclaré attaqué et porté à l'infirmierie de la Loubière.

- Le 12, Agnel, courbeau, a été attaqué et porté à ladite infirmierie.

- Le 13, Dugasse, dite " la Capellane " , sa mère et son autre enfant ont été déclarés attaqués et portés à l'infirmierie.

- Le 16, Deleuze, jardinier, a été déclaré et porté à l'infirmierie.

- Le 17, Mr. Giron, prêtre préposé pour la visite des malades, est mort une heure après minuit ; c'était un digne prêtre qui s'offrit pour administrer les malades pestiférés, lorsque Mr. Annat fut malade, il a été extrêmement regretté ; le Bon Dieu l'a reçu dans son paradis.

Mr. Annat, son ami, descendit de l'hermitage où il était en quarantaine, pour le servir et il ne l'a pas quitté qu'il n'ait été mort ; il a été enterré dans le jardin de Mr. Soury, au faubourg, avec Mr. Cabret, le frère Placide, Mr. Alméras

; et Mr. Annat a repris sa place pour la visite des malades suspects.

- Le 13 juin 1722, notre quarantaine générale étant sur sa fin, les hommes ont commencé à sortir avec des billets de permission pour aller couper du fourage ou travaillet à la vigne ; et les femmes et les enfants.

### **Nouvelle décision de mise en quarantaine.**

**L**e 19 dudit mois avec des billets de permissions et après avoir fait une quarantaine générale de 87 jours, nous espérions d'être tranquilles et vaquer à nos affaires mais le 20 dudit, Mgr. l'évêque l'ordre de la Cour qu'il fallait faire une autre quarantaine.

Le premier point est qu'il fallait que toutes les marchandises et effets fissent aussi quarantaine hors la ville ; Mgr. écrivit pour obtenir qu'il n'y eut que les effets et marchandises de ceux qui avaient eu des malades suspects dans leur famille, qu'ils fissent quarantaine hors la ville, mais ce fut inutilement.

- Le 22, l'ordre arriva qu'il fallait absolument que toutes les marchandises et effets fissent quarantaine hors de la ville pour être désinfectés et tout dimanche qu'il était, après le service, Mgr. l'évêque fit assembler, au couvent des R.P. Capucins qui avait été destiné pour les grandes infirmieries et qui n'a jamais servi à cet usage, grâce à Dieu, tous les menuisiers, charpentiers et maçons de la ville pour dresser des étages dans l'église et dans le choeur pour placer les marchandises, comme loges de tout, étoffes de couleur, toiles fines et autres marchandises de cette espèce ; dans le verger, le long des murailles ont fit des cabanes de planches pour loger les laines, serges, cadix, fils d'étain, cuivres, peaux, fils de chanvre et généralement toutes sortes de marchandises de cette espèce .

Dans le jardin on dressa 34 tentes pour recevoir les effets et à chaque tente, il y avait un quartenier pour recevoir les effets de son quartier ; chacun connaissait la tente de son quartier à l'enseigne qu'il y avait sur la tente marquée du numéro du quartier et le nom du quartier ; jamais on n'a vu un travail plutôt fait que celui là, quoiqu'il y eut beaucoup à faire ; ce qui le fit avancer beaucoup, c'est que Mgr. l'évêque n'en quittait pas depuis le matin jusqu'au soir.

- Enfin depuis le 22 à midi jusqu'au 25, tout fut prêt et pour lors, on publia de porter toutes marchandises aux Capucins sous peine de la vie et chacun commença à emballer et à transporter toutes ses marchandises et le tout se fit avec un ordre admirable.

On établit 12 marchands, Mr. Gibert, cadet, en était le directeur et pour les autres marchandises comme laines, cuirs, s'étaient des députés des corps de métiers qui en avaient soin ; on tenait un registre exact de tout ce qu'on y recevait et on numérotait toutes balles dans le registre . et chaque particulier ne manquait pas de les avoir marquées de son nom et du n° de son quartier.

Depuis le 25 juin jusqu'au 28, toutes les marchandises furent remises et du 28 au 31 inclus, tous les effets furent remis ; le quartenier, député de son quartier les recevait, les marquait et enregistrait et les faisait placer, par les pourvoyeurs qu'on leur avait donné pour les aider, sous les tentes ; et afin que la diligence fut plus grande, on fit faire 12 charettes qui marchaient incessamment pour transporter les effets des 34 quartiers de la ville ; et comme le couvent des Capucins ne fut pas suffisant pour contenir tous les effets de la ville, on prit Rochebelle pour les effets des notables de la ville et du Conseil de Santé.

Mgr. l'évêque ne voulut pas que les effets fussent portés à Rochebelle, mais bien aux Capucins pour ne les pas distinguer des pauvres et le soir du 31,

tout étant réuni et transporté, les consuls montèrent à cheval pour lire l'ordonnance du Roi et publier la quarantaine. Cette publication fut bien différente de la quarantaine générale qui n'imposait aux infracteurs que 50 livres d'amende ou la peine de carcan ; il était défendu de sortir de sa porte, à peine de la vie et les patrouilles qui ne faisaient que courir la ville, nuit et jour, avaient ordre de tirer dessus les infracteurs. Ce fut une grande épreuve que la quarantaine dans la saison où nous étions, qui sont les plus grandes chaleurs de l'année et de voir nos bleds mûrs, sans pouvoir les ramasser et toutes nos marchandises et effets en quarantaine, sujettes à un incendie et à mille autres dangers ; il est sûr que cette épreuve fit autant de peine à certaines gens que la perte même ; ce qui nous consolait, c'était que les secours que le Roi nous envoyait et la promesse qu'on nous fit de nous payer notre récolte.

### **Un réseau d'entraide bien organisé et la foi malgré tout.**

Il a fallu dans cette occasion nourrir les trois quarts de la ville, parce que tel qui gagnait la vie par son travail en était privé par la quarantaine des marchandises ; aussi donnait - on à tout le monde le nécessaire, on donnait 10 livres de pain par semaine à chaque personne, 2 livres de viande par jour, du sel, du riz ou de l'épote mondée, du savon pour se blanchir et un quintal de bote (?) pour cinq jours à trois personnes ; enfin personne ne manquait de rien, les quarteniers avaient soin de faire délivrer par le pourvoyeur le nécessaire d'un chacun et tous les employés étaient annoncés par les billets qu'ils portaient, indiquant leurs fonctions.

Lorsque tout fut bien rangé sous les tentes, les quarteniers se retirèrent des Capucins et Mr. Malige, second

consul, fut envoyé pour régir cette quarantaine des effets et marchandises et Mr. de Rocheblave, marchand, régît celle de Rochebelle.

On commença d'abord à faire porter aux Capucins de grandes chaudières pour échauder les laines, serges, cadis blancs ou gras, les fils de laine et chanvre et autres marchandises de cette espèce ; tout fut échaudé et passé par le tartre et l'alun ; on fit dresser une chaudière à part pour échauder les effets de ceux qui avaient eu des malades suspects dans leur famille et tout était passé par le tartre et l'alun et les employés à cette chaudière qu'on appelait arsinutes (?), étaient des gens qui avaient eu la peste, pour remuer et évanter ces effets.

- Le 4 juillet, quelques quartiniers religionnaires de la quarantaine des Capucins et quelques pourvoyeurs se mirent à chanter des psaumes à gorge déployée, pendant que les catholiques faisaient la prière. Mr. Malige, consul, y fut pour leur imposer silence, il y en eut qui obéirent et d'autres persistèrent. Mr. de Bernard, commandant, y fut le lendemain matin et fit conduire dans les prisons de la ville le sieur Lalaye (Salage ?), passementier et Aberlenc, mangonier, comme les plus coupables ; on les mit dans le cachot en arrivant où ils restèrent deux jours et ensuite on les élargit dans les prisons et depuis ils ont été pardonnés. (12)

On continuait toujours l'échaudement aux Capucins, des laines, fils et chanvre et lorsque tout fut échaudé on se mit à échauder le linge ; les notables et le Conseil de Santé qui avaient leurs effets à Rochebelle, se flattaient qu'ils ne passeraient pas par l'échaudement, mais ils furent bien surpris lorsqu'ils virent qu'on portait une chaudière à Rochebelle pour échauder leur linge et autres effets susceptibles ; tout fut échaudé indifféremment tant aux Capucins qu'à Rochebelle et après que tout fut échaudé on se mit à parfumer les marchandises qui étaient dans l'église et

le choeur, avec le grand parfum composé d'huile de genièvre, du soufre, de la poix noire, de la poix résine, du goudron et lorsqu'on allumait les pegons (13), on les arrosait de l'huile d'aspic et lorsque le parfum eut fait son effet aux marchandises, on parfuma les effets ensuite, tant aux Capucins qu'à Rochebelle.

### **Mesures draconiennes, sanctions sévères.**

**C**ependant la quarantaine s'observait à la rigueur dans la ville, personne ne pouvait mettre le pied hors de la porte à peine de leur vie ; 2 garçons qui avaient servi à l'infirmerie, l'un appelé Saint-Jean qui avait été renvoyé du régiment de Piémont pour avoir passé les lignes pour servir de courbeau et un jeune garçon de Nismes, appelé Lavie, qui avait aussi servi d'infirmier, furent convaincus d'avoir enfreint leur quarantaine ; malgré toutes les sollicitations et les instances que Mgr. l'évêque fit et généralement de tout ce qu'il y avait dans la ville qui sollicitaient leur grâce au près de Mr. Deroche, lieutenant général et commandant les lignes, il fallut qu'il leur en coûtât la vie et ils eurent la tête coupée le 24 de ce mois de juillet. Ils ont été regrettés généralement de tout le monde et ils sont morts avec tous les sentiments d'une religion qu'on puisse souhaiter.

- Le 6 août, jour de la Transfiguration de Notre Seigneur, le tonnerre est tombé au clocher de la grande église du côté de la montre (14) et de là il est descendu dans l'église où il a parcouru toutes les tribunes faisant partout des ravages. Mr. Reboul, notre sachristain (15), disait la sainte messe et il y avait plus de 50 personnes dans l'église sans qu'aucune ayant été très blessée, quoiqu'il y ait fait un très grand ravage et même coupé le balustre de la chapelle du St. Sacrement entre les bras

du fils de Mr. Bourgogne, apothicaire, entrant même dans la chapelle où Mr. le sachristain célébrait, renversait tout le monde par terre et en sortant renversait tous ceux qu'il trouva sous le clocher.

C'est une espèce de miracle qu'il n'y ait eu personne de mort de cet accident, ni estropié ; le plus blessé fut Mr. Davout, capitaine au régiment de Blaisois, qui garda le lit quelques jours, mais c'était plutôt d'effroi que du coup qu'il avait reçu.

### **La fin des contraintes.**

**L**e 9 août, notre quarantaine a fini fort heureusement, grâce à Dieu, sans qu'il soit rien arrivé de fâcheux ; on a commencé par rendre les effets, ensuite les marchandises.

Nous croyions que tout y aurait péri, mais il n'y a pas eu grand chose de gâté, grâce à Dieu, et tous les employés à la désinfection font une quarantaine aux Capucins et à Rochebelle.

- Le 11 septembre on a oté les troupes qui formaient le blocus du côté des Cévennes ; nous pouvons à présent communiquer avec le pays prohibé, Dieu nous fasse la grâce de pouvoir bientôt communiquer partout et de voir éloigner les lignes qui sont encore près de nous !

- Le 4 octobre, la santé a été publiée par Mrs. les consuls et le Conseil de Santé ; on a ensuite fait l'ouverture de la cathédrale à 2 heures après midi par une prédication de notre illustre prélat, ensuite on a dit vêpres et après on a fait une procession générale.

Tous ceux qui ont été guéris de la peste y ont assisté, rangés deux à deux, avec un cierge à la main, les hommes séparés des femmes ; le R.P. Estienne, leur aumonier, avait soin de les faire marcher en bon ordre en chantant le Te Deum.

Après la procession, Mgr. l'évêque donna la bénédiction du T.S.S. et ensuite il a fait communier tous ceux guéris de la contagion au couvent des R.P. Jésuites où il leur avait fait préparer le souper et les a servi lui - même à table, leur a versé à boire et de telle sorte qu'il fait remarquer en tout son humilité et sa charité.

### **L'espoir renaît.**

### **La population reconnaissante envers le Roi et les personnalités de la ville d'Alais.**

**L**e soir étant venu, on a été faire le feu de joie à la porte des Cordeliers ; le détachement de Blaisois y était sous les armes avec la bourgeoisie ; les consuls suivis du Conseil de Santé, portaient chacun un grand flambeau à la main et faisaient de nuit un incroyable convoi qui était précédé de deux trompettes et de violons et hautbois qui jouaient à leur tour pendant que Pouget, pallemardier (16) faisait sauter le chevalet (17) et les deux pantalons (18) habillés en danseurs et Pouchet, armurier, chantait la chanson du chevalet à la gloire de notre illustre prélat. On alluma le feu et la mousquetterie commença à tirer et l'artillerie du fort, pendant trois décharges, à l'acclamation du peuple survivant en criant de toute leurs forces : Vive le Roi ! Et l'illustre d'Avejan !

Et après que tout fut retiré, chacun illumina ses fenêtres et fit des feux de joie devant sa porte ; le clocher de l'église était tout illuminé, Mgr. l'évêque donna à souper au Conseil de Santé et aux dames de la ville.

**Fin du récit**

Annotations en marge : \* année 1720 , contagion de Marseille

\*10 avril 1721 , contagion de la Canourgue

\*8 septembre 1721 , arrivée de Monseigneur l'évêque

\*15 dudit , contagion d'Alais

- (1) Marvéjols.
- (2) 8 septembre 1721 , comme il est annoté en marge du document.
- (3) On peut constater que, comme aujourd'hui, les classes aisées étaient " au parfum " et bénéficiaient de passe-droits et autres privilèges ce qui leur a permis de se mettre à l'abri dans leur campagne.
- (4) Le fort Vauban.
- (5) Comme toujours, lorsque les pauvres ont faim, on leur envoie la troupe pour les calmer.
- (6) Quelle est la définition de " sans aveu et mauvaise vie "? Etre pauvre ?
- (7) Couramment employé il y a encore peu de temps pour désigner la cité de Pont St. Esprit.
- (8) Lunettes ?
- (9) Le mas d'Ayrolles se trouve après la Luquette, sur la vieille route d'Anduze.
  - ❖ Larnac se trouve avant la Jasse de Bernard, sur l'ancienne Régordane
  - ❖ Le mas de Guiraudet se trouve sur la commune de St. Martin de Valgalgues
  - ❖ Le mas de Bouat se trouve sur la commune d'Anduze.La toponymie régionale conserve encore le souvenir de ces anciennes, lignes, barrières, baraques ou cabanes.
- (10) Presque toutes les maisons furent rasées dans les années 60 par Paul Béchard, le maire grand destructeur du patrimoine alésien.
- (11) Quartier au Nord d'Alès, avant la Royale
- (12) On peut remarquer une certaine clémence envers ces protestants, peut-être due aux dangers de l'épidémie, car de tels faits quelque temps auparavant auraient valu à leurs auteurs la condamnation à mort, au mieux la déportation aux galères.
- (13) En occitan, torche de résine constituée d'une branche de conifère enrobée de résine, de l'occitan **pega** = la pègue = poix.
- (14) Horloge.
- (15) La dignité de sacristain du chapitre était unie à la cure et le sacristain était le seul curé de la ville.
- (16) Sans doute francisation de l'occitan **palamardièr** = fabricant de boules ou loueur de mails.
- (17) Peut-être vieux instrument de musique à cordes à moins que ce ne soit le **cavalet de Sant Jòrdi**, jeu de cheval fondu.
- (18) Personnages.

## Réponse aux réflexions sur la quarantaine générale

□ □ □ □ □ □

□ □ □ □ □ □

□ □ □ □ □ □

( Document A.D.G. G 1.615 )

### Premier article

*Il est nécessaire de se précautionner pour la subsistance de tous les habitans aux quels la Communauté sera obligée de la fournir et de savoir avant de la commencer, si la quantité de bleds, farine, vin, huile, sel, bois et légumes, est suffisante pour fournir au nombre des quarantenciers à qui on doit donner la subsistance.*

### 2° article

*Le bois est absolument nécessaire et on peut y pourvoir dans un mois avant de commencer la quarantaine, faisant couper des arbres, qui seront dans l'étendue du terroir si on ne peut pas en avoir d'ailleurs et comme nous allons entrer dans une saison où il ne fera pas froid, il suffira d'en faire distribuer seulement dequoy faire la soupe, aux habitans qui en auront besoin, ce qui ne saurait faire une si grande consommation.*

### 3° article

*Le grand nombre d'habitans dans une même maison ne doit pas être un obstacle pour la précaution de faire fournir la subsistance aux*

*paysans et travailleurs qui étaient dans le cas d'en avoir besoin ; sans avoir en égard à la nécessité de la culture des terres.*

#### 4° article

*On ne doit pas enfermer les habitans dans leurs maisons sous la clef pendant le temps de la quarantaine, il faut les contenir à y rester par la crainte d'un chatiment exemplaire pour tous ceux qui contreviendraient aux défenses qui en seront faites et par de fréquentes patrouilles, jour et nuit, qui se succèdent l'une à l'autre dans chaque quartier ; à quoy le commandant et les consuls doivent veiller pour qu'elles se fassent exactement et punir sans miséricorde ceux que les patrouilles trouveront dans les rues ; la seule crainte d'un sévère chatiment peut tenir le peuple dans le devoir.*

*Pour répondre aux réflexions en général, je crois la quarantaine absolument nécessaire, quelques sages et prudentes que soient les précautions que prend M. l'évêque, il est à craindre que dans le printemps y ayant encore dans Alais une semence de peste et la communication n'étant point totalement supprimée par la règle qui y est établie, il est à craindre, dis-je, que la maladie n'y fasse de progrès et que le feu ne s'y rallume avec vivacité, comme il est arrivé en plusieurs endroits en Provence où elle a paru se calmer et s'éteindre pendant fort long temps et renouveler avec force dans le printemps, ce qui me détermine à juger la quarantaine absolument nécessaire.*

-----

-----

# Remèdes empiriques contre la peste

Recette pour la peste expérimentée par **Jean Apostelle**, chirurgien

## Eau préservatrice

2 onces d'angélique  
2 noix muscades  
1 once de canelle  
1 once de rhubarbe  
1/2 dragme de saffran

**L**e tout concassé sera infusé dans une demie carte d'eau de vie double, esposé de 24 heures au soleil ou sur les cendres chaudes, dans une bouteille bien bouchée.

**P**our se préserver de tous maux contagieux, on prend le matin à jeun 7 à 8 gouttes de ladite eau de vie et on met de cette eau sur la paume de la main pour s'en frotter les mains.

**L**e sieur Apostelle dit n'avoir jamais usé d'autre remède depuis 30 ans qu'il panse les pestiférés dans toutes les villes de l'Europe les plus infectées.

Pour connaître la maladie et traiter le malade, le commencement vient par une fièvre, une douleur de teste, lassitude des membres, palpitations de coeur, une chaleur qui saisit tout le corps et quelquefois apporte des

frissons lors que la maladie commence à paraître aux parties accoutumées.

**Q**uand le malade commence à sentir les accidents et que la fièvre est chaude, faites luy prendre autant de poudre d'angélique qu'il en tiendrait sur une pièce de 5 sols, mêlée avec une cuillerée de bon vinaigre, se tenant

bien couvert, attendant la fièvre que ledit remède procurera. Si la fièvre reprend avec froid, il luy faut faire prendre ladite poudre avec du vin blanc et garder qu'il ne dorme de 5 heures après.

**I**l faut empêcher le malade de boire du vin pendant 6 jours ; luy deffendre le fruit et les oeufs, le lard, fromage, huile et poisson, tout cela étant fort contraire au mal.

Après les 6 premiers jours, il pourra manger ce qu'il voudra sauf poisson et lard.

Les 6 premiers jours, le régime du malade sera tel, on luy donnera du potage avec pain bouilli, en forme de panade et quelque peu de bure fraix pour luy donner du gout et un filet de vinaigre délayé avec un jaune d'oeuf.

Si on luy donne de la viande, que ce soit quelques viandes légères comme gentils oiseaux (?) sans estre lardée et pour sa boisson ce sera de la tisanne d'orge.

Si le malade est compliqué il faudra luy tenir son ventre libre avec lavement et faire qu'il n'avance pas le moyen avec des suppositoires ainsi qu'il suit.

Prendre de petits morceaux d'alun de roche, gros comme le bout du doigt et les tremper dans l'eau fraiche le diminuant jusqu'au bout et les ratiissant avec un couteau, cela fait, le malade les mettra dans le fond d'une lepoissanne (?) avec un peu de paprica.

L'on doit tenir toujours ces petits remèdes prests pour le besoin.

Si le malade est fort, il faut le purger avec une bonne infusion de rhubarbe et luy faire prendre soir et matin, un bon verre de juillet avec sirop de cotron et eau ou décoction de feuilles ; si comme il arrive souvent, le malade a un vomissement, vomissant avec humeur corompue, il luy faut faire prendre 2 onces d'eau de violettes ou autre eau quy aproche de la vertu et l'expression d'une orange ou citron, un peu de poudre d'angélique, ce qu'il en pourrait tenir sur un sol et luy faire prendre le tout dans un bouillon de mouton ; le vomissement passera.

Tout ainsi qu'il faut que le malade ayt son ventre libre, de mesme il faut prendre garde qu'il n'ayt pas un flux de ventre immodéré ; si cela estait il faudrait le modérer avec un poids d'un peu de rhubarbe que l'on luy ferait prendre dans un demi verre d'eau d'oseille.

Si la peste est sortie à une personne, il faudra luy apliquer un cataplasme fait d'oseille cuite sur la braize, puis l'en griller et incorporer avec de longuent de Bazelienne ou Diachilon dissout dans l'huile de lis et quand elle sera épaice il faudra mettre le Bazelienne seul.

Si c'est un charbon, il faudra apliquer l' Escubiende pilée ou l'huile d'Escubiende avec du charpi (?) et si le charbon estait déjà grand et qu'il crust davantage, il faudra prendre 2 ou 3 jaunes d'oeufs et de l'huile d'olives et battre le tout ensemble jusqu' à ce qu'il soit un peu épais et l'appliquer dessus .

Quand le charbon sera levé et qu'il commence de s'élever, il faudra prendre un peu d'huile Rozat et deux fois autant de thérébantine de Venize et faire bouillir le tout ensemble avec un peu de vin blanc, l'appliquer dessus avec du charpy, le couvrant au dessus d'un emplatre de Bazelienne ou d'onguent divin.

Le remède le plus assuré pour faire dissoudre la peste et quant on se sent frapé, de prendre une prise de 5 ou 6 grands, plus ou moins, selon la force ou complexion du malade, la saignée qu'on est pratiquée aux fièvres chaudes.

# Pour connaître la peste

**L**a peste est ordinairement de 7 forces et autant de couleurs.  
Toutes pestes passant en 24 heures, deux fois au corps du patient ce qui est cause que..?

- ❖ Et que le sang quand flüe par le nez et qu'ils ont un flux de ventre et vomissements.
- ❖ Contre ces accidents il faudra se servir des remèdes ci-dessus et quotidiennement de ladite eau angélique.
- ❖ Les pestes sortent longues en formes de fuzen (fureur ?) ; les efusions restent ronds.
- ❖ Les pestes qui sortent blanches et rouges sont les moins dangereuses et en meurt très fort peu.
- ❖ La grise est fort à craindre et emporte le malade en 24 heures.
- ❖ La jaune cause le vomissement et dure 3 jours.
- ❖ La bleüe dure 2 jours est fort dangereuse et cause la phrénésie.
- ❖ La noire dure 6 jours et au bout du temps cause le pourpre sur tout le corps et quand il est une fois sorti, dans deux heures on est mort ; et toutefois jusqu'à ce qu'il sorte on est quillard et si l'on mange bien, à raison de quoi, il faudra pourvoir dès le commencement.
- ❖ La verte est aussi fort dangereuse et dure 3 à 4 jours, de celle-là on pleure jusqu'à perdre la veüe.
- ❖ Il faut faire distiller des laitues et rozes et de cette eau s'en frotter souvent les yeux.

## \* Pour préparer à la quarantaine

### Messieurs

les 8 commissaires de la ville d'Alais avec les adjoints qui leur furent donnés au mois d'octobre dernier, pour la vérification des provizions des familles pendant la maladie, se donneront la paine de faire une nouvelle recherche la plus exacte qu'il sera possible de ce que chaque famille peut avoir de grains, farine, huile, sel, vin et boiz qu'ils escriront soigneusement sur leur registre. Ils prendront avec eux le quartenier des isles qui sont soubz leur inspection ; ils y tiendront aussy un registre conforme à celluy des commissaires pour ce quy concerne leur inspection.

- 1° - Les uns et les autres ajouteront à leurs registres les maisons où il y a des puitz, celles où il y a des fours et ils y avertiront ceux qui ont des grains d'en faire mettre en farine, au moins pour 60 jours.
- 2° - Ils comanseront demain lundy 9 mars et ils avertiront les particuliers de se tenir prest à comanser la quarantaine dudit jour en quinze, c'est à dire le 23 de ce mois ; et leur déclareront qu'il n'y aura point de remize.
- 3° - Ils ordonneront à tous les habitants de nettoyer dans la semaine, leurs maysons depuis le haut jusqu'en bas, d'achever d'en tirer le fumier, d'hoster les araignées, d'aérer tous leurs effets, meubles et hardes, netoyer et ramoner les cheminées, afin

qu'à la vizitte générale qu'y sera faite le le lundy 16 de ce mois, ils ne soient point exposés à des amandes, dont on ne les exantera pour aucune considération.

- 4° - Ont leur renouvellera les deffances d'aller les uns chés les autres avec assurance que l'on punira avec la dernière sévéritté ceux quy tomberont dans le cas, d'icy au commencement de la quarantaine.
- 5° - Ils ordonneront à ceux qu'y couchent dans des lieux bas et quy peuvent ce loger au-dessus d'y aller ; ils feront une marque à la marge de leur registre pour faire cognoistre ceux quy n'ont d'autres demeures que les boutiques basses et sans jour affin que le Conseil puisse chercher leurs expédiants pour y remédier.
- 6° - Les dits commissaires sont priés d'en rapporter une coppie au net mecredi au matin s'y faire et peut, affin que le Conseil puisse dans la journée confronter leur registre avec ceux des quarteniers.
- 7° - Les quarteniers, de concert avec les commissaires des quartiers s'assureront de 2 ou 3 pourvoyeurs suivant l'étendue des bezoins et le nombre de famille de leurs inspections. Le Conseil règlera leur salaire et ont en dressera un registre à part que l'on marquera leurs noms, leurs fonctions, le quartier et le n° où ils sont employés.
- 8° - Messieurs les consuls et Mr. l'Intendant de la Santé auront soin de faire incessamment construire de brouêtes, en sorte qu'il puisse y en avoir 34 en exercice ; faire préparer de cornuës pour porter de l'eau de vases de bois ou fert blanc, pour la distribuer et corbeilles pour porter le pain, d'autres pour la viande et les chozes nécessaires à la vie.
- 9° - Le Conseil fera graver 4 coins pour frapes des marques de plomb pour estre distribuer aux personnes employées pour le secours de la ville ; le premier où sera escrit **Conseil de Santé** pour les messieursdu Conseil ; le second pour les quarteniers, le troisième pour leurs pourvoyeurs et la quatrième pour la milice en exercice actuel.  
- Ne devant estre permis à personne de sortir s'il n'a de fonctions utiles qu'y l'autorize et une marque qu'il produira aux patrouilles quy le rencontreront et aux quarteniers quy ce trouveront dans leur chemin ; et ont peut y signer par des cachetz sur des cartes avec en escrit le nom et la fonction de chacun.
- 10° - Comme on ne peut encore rien statuer sur ce quy ce doit pratiquer à la campagne, n'y sur les vers à soye, ny sur le nombre des personnes aquy il sera permis d'aller establir, le Conseil est seulement prié de nommer 2 commissaires quy chacun avec les quarteniers de la campagne, fairont la visite et la recherche des provizons de ceux quy y habitent actuellement dont nous reporterons mecredi prochain le registre pour voir en tout ce quy a été marqué dans le mémoire cy-dessus.
- 11° - La sortie de la ville demeureras un point trop délicat pendant la quarantaine ; le Conseil ne doit comettre la garde des deux sulles portes quy resteront ouvertes, qu'à des membres du Conseil ou invités parmi le nombre de notables quy ce randront garans des fautes quy pourraient ce comettre sur cet article et de l'amande quy sera impozée contre les délinquantz.  
- Il estatuera aussy une paire très rigoureuse et afflitive contre ceux quy pourraient sortir par les fenestres des 2 murs ou par les maizons desquels ont pourrait passer.

**FIN**

# ET LE STATUT DE BÉNÉVOLE ?

---

*Dans le N°3 de Patrimoine 30 de Janvier 2000 nous vous informions de nos courriers successifs à l'adresse des cinq parlementaires du Gard. Les 22 et 23 février le projet de loi sur l'archéologie préventive a été débattu en première lecture à l'Assemblée Nationale; il y revient le 23 mai.*

## **L'archéologie préventive**

L'archéologie préventive c'est l'intervention des archéologues en amont de travaux souvent importants et d'intérêt collectif (autoroutes, urbanisation) . La carte archéologie nationale en cours de réalisation est un outil capital pour cibler les zones éventuellement menacées et prendre les mesures adéquates de sauvegarde qui s'imposent.

Cette loi réactualise celle qui fut adoptée en septembre 1941, laquelle ne répond plus tant la transformation du patrimoine , paysager d'aujourd'hui est intense et continue. Elle doit, avec l'Europe qui n'en finit pas de se construire, se conformer aux règles communautaires, respecter la convention de Malte de 1992 que la France a ratifiée en 1994 et qui stipule l'obligation de « protéger le patrimoine archéologique en tant que source de la mémoire collective européenne et comme instrument d'études historique et scientifique ».

## **Le débat**

Le compte rendu des débats à l'Assemblée qui couvre 80 pages, alors que les commissions s'étaient déjà penchées sur la question, montre combien le problème est complexe dans sa forme et d'un concept diversement exprimé selon que l'on est dans la majorité ou dans l'opposition.

Faut-il une loi ou l'Etat a pour mission, au travers d'un organisme spécialisé

d'effectuer les opérations de diagnostics et de fouilles ou faut-il aller vers la pluralité des intervenants dont la sélection se fera sur les critères de la concurrence ?

Dans l'attente de cette loi, par nos démarches, nous n'avons cessé pendant deux ans de solliciter notre place au sein de la communauté scientifique. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Voici en préambule un extrait de la déclaration de **Mme C. Trautmann**, ministre de la Culture et de la Communication : *« il faut ....préserver et sans doute innover pour maintenir et développer l'attachement et la curiosité d'un large public à l'égard de son patrimoine archéologique. Vous connaissez ma détermination à conduire une politique de démocratisation de la culture, affirmée récemment par des mesures de gratuité et d'aménagement tarifaire dans les musées, les monuments, les théâtres. D'autres moyens sont concevables qui relèvent de la pédagogie la plus classique ou la plus participative a exercer sur les lieux d'enseignement ou les sites archéologiques. La nécessaire professionnalisation de l'activité archéologique ne doit pas annihiler la dimension d'activité citoyenne qu'elle revêt pour nombre d'habitants. Des adaptations des innovations sont nécessaires. Je souhaite que la réflexion et l'action en ces domaines nous deviennent de plus en plus familières . »...*

Déjà en 1973 une association loi 1901 appelé AFAN ( Association Française de l'Archéologie Nationale) était constituée

sous tutelle du Ministère de la Culture et des Finances. Elle regroupe essentiellement des archéologues professionnels et traite avec les aménageurs des surcoûts entraînés par les fouilles. Cela a conduit à quelques débordements sans remettre toutefois en cause la valeur professionnelle des archéologues.

## La nouvelle loi

Avec la nouvelle loi nous passons d'une association loi 1901 à un établissement public administratif (EPA) dans lequel seront représentés élus et aménageurs.

Il est bon de préciser que l'archéologie préventive représente 90% de l'archéologie pratiquée ; les sauvetages urgents notamment à la suite de découvertes fortuites là où les bénévoles interviennent plus généralement, ainsi que les fouilles programmées, ne sont prises en compte qu'à 10 %.

Madame la Ministre, propose toutefois de redonner à cette dernière les moyens budgétaires qui se sont évadés au fil du temps.

S'engage maintenant une joute oratoire : « **M. F. Goulard** pour l'opposition, reproche à **Mme C. Trautmann** de « *porter atteinte à la liberté d'entreprendre mais également de propriété en dépossédant de leurs biens les propriétaires d'entreprises privés d'activités* ». Pour étayer son argument, il considère que Mme la Ministre ne peut pas dire non à la liberté d'initiative des collectivités locales, des associations (lesquelles ne sont pas propriétaires d'entreprises NDLR) pour soulever l'exception d'irrecevabilité.

Mme la Ministre : l'Etat « *ne prescrit pas mais agit, fait les diagnostics, entreprend les fouilles en collaboration avec un ensemble de partenaires : les collectivités territoriales et leurs services, les*

*associations et les entreprises qui ont compétence pour agir. La loi ouvre toutes possibilités au partenariat. Certains amendements de la commission élargissent même ces possibilités aux associations ... En aucun cas, elles ne sont privées d'activités, elles peuvent être sollicitées dans le cadre des travaux en région. »*

Ce paragraphe d'apparence réconfortant ne peut malgré tout nous satisfaire. Comment définit-on une association qui a compétence, qui a autorité pour lui reconnaître cette compétence ?

Au bon vouloir de qui, une association est sollicitée dans le cadre de travaux entrepris en région ?

**M.J. Pélissard** (opposition)

reproche une situation de monopole de la part de l'Etat, l'EPA se résumant à « *une équipe nationale dispersée au quatre coins de la France ne pourra pas appréhender précisément les richesses territoriales. C'est grâce à un suivi local par les universités, par le CNRS et par les archéologues territoriaux que l'on pourra y parvenir.* »

## Et les bénévoles ?

Et voilà à nouveau les bénévoles oubliés.

C'est **M.C. KERT** (opposition) qui avance une proposition qui nous semble la mieux adaptée ; faisant abstraction des entreprises et sociétés, il préconise : Afin d'éviter le monopole de fait de l'EPA « *la prise en considération de tous les acteurs de l'archéologie préventive : collectivités territoriales, associations d'archéologies bénévoles dont les compétences doivent bien entendu être reconnues officiellement, organismes agréés par l'Etat.* »

**M. Aschieri** (majorité) ouvre alors un peu plus le débat en souhaitant une « **loi nouvelle qui prenne en compte toute l'archéologie et non plus la seule**

**archéologie préventive.** » Il souhaite que soient encouragées les associations qui réalisent avec une conscience de professionnel les inventaires des sites.

La discussion va longuement s'étendre sur le financement des opérations de diagnostics et de fouilles. C'est ainsi que le projet a abouti à une redevance. Par souci de simplicité nous dit **Mme Trautmann** « un taux unique s'appliquera pour les sondages et diagnostics. Dès le stade de la prescription par l'Etat, les aménageurs seront en mesure d'anticiper parfaitement le coût des sondages et diagnostics. Les fouilles donneront lieu au paiement d'une redevance également calculée à partir d'un taux unique dont le montant varie en fonction des sites archéologiques.

Les redevances pour sondages et diagnostics et pour fouilles seront définies par l'établissement public sur le plan matériel. Mais ce sont les services de l'Etat qui fixeront sans aucune exception l'ensemble de leurs paramètres de calcul. L'établissement public ne disposera donc d'aucune compétence discrétionnaire à cet égard. L'établissement public ne pourra reporter sur les aménageurs les coûts supplémentaires qu'entraînerait un allongement des délais de réalisation des diagnostic et fouilles.

On apprend par ailleurs, (**M. S. Blisko** majorité) que « le Conseil d'Administration de l'établissement public sera ouvert à tous les représentants de l'archéologie préventive y compris les associations qualifiées. » Mais qu'entend-on par « association qualifiée ? »

### **Des Associations qualifiées privées ?**

**M. J. Le Garrec**, président de la Commission se veut plus rassurant par l'adoption d'un amendement. « Le conseil d'administration et le conseil scientifique pourraient s'ouvrir aux associations de

*bénévoles avec possibilités de conventionnement ».*

**M. B. Schreiner** (majorité) après avoir reconnu qu'il est du devoir de l'Etat d'intervenir pour « protéger le patrimoine archéologique en tant que source de la mémoire collective..... convention de Malte. » poursuit « A la lumière du Conseil de la Concurrence, l'activité archéologique peut être considérée comme une activité économique et relève du traité de Rome...Il convient d'ailleurs de souligner qu'un tel monopole n'existe dans aucun des pays européens. » Les fouilles répondent à « des statuts très diversifiés : structure parapublique, association, entreprise privée, fondation. » Puis l'orateur de souligner « que le projet ne dit rien sur les conditions d'accès des personnes privées extérieures. Si l'on en juge par les difficultés auxquelles sont confrontées les quelques entreprises privées qui opèrent sur le marché, les plus grandes inquiétudes sont légitimes. »

L'entreprise privée prend le pas sur l'association de bénévoles qui une fois encore tombe à la trappe. **M. J. Brianne** (opposition) a le mérite d'être un peu plus clair « le fait archéologique .....risque collectif .... concerne de nombreux acteurs : l'Etat ... les aménageurs, les maîtres d'ouvrages publics et privés, les collectivités territoriales et tous les **professionnels archéologues**, qu'ils soient des experts travaillant individuellement ou qu'ils soient regroupés dans des associations. »

C'est limpide, associations de professionnels, mais où sont passées les associations de bénévoles ?

### **Des amendements !**

Enfin, les députés passent à la phase des amendements, l'amendement n°85 présenté par **Mme Boutin** (opposition) est ainsi rédigé : « Pour l'exécution de sa

mission, l'établissement public doit faire appel à d'autres personnes morales dotées de services archéologiques ( chercheurs et universitaires, services territoriaux, associations loi 1901) . Les conventions passées entre l'établissement public national et les personnes morales font l'objet d'un appel d'offres. »

L'amendement n°7 rectifié par le sous amendement n°46 présenté par le rapporteur, sera ainsi rédigé :

« Pour l'exécution de sa mission, l'établissement public associe les services de recherche archéologique des collectivités territoriales et des autres personnes morales de droit public, il peut aussi faire appel, par voie de convention à d'autres personnes morales françaises ou étrangères dotées de services de recherche archéologique. »

Le sous amendement n°56 présenté par l'opposition est ainsi rédigé en complément à l'amendement n°7 « ainsi qu'aux archéologues bénévoles inscrits sur une liste arrêtée par les conservateurs du patrimoine. »

## **Et en conclusion ?**

Suite à ces propositions d'amendements le rapporteur précise :

« Les associations d'archéologie n'ont certes pas à proprement parler de services d'archéologie, mais restent dès lors qu'elles sont agréées par l'Etat, compétentes pour organiser des fouilles. Elles doivent pouvoir continuer à le faire. Cet amendement ouvrent à beaucoup d'autres acteurs la faculté d'organiser les fouilles ».

Quelles sont ses associations agréées par l'Etat ? A quels critères doivent-elles répondre pour obtenir l'agrément de l'Etat ?

Mme la Ministre prône pour « une association étroite entre les intervenants publics et l'EPA. « Les autres personnes morales françaises ou étrangères

interviennent de façon ponctuelle, leur collaboration présente un caractère subsidiaire. Il faut éviter le risque d'une interprétation qui donnerait à l'ensemble des personnes citées une égale vocation à collaborer à la mission confiée par la loi à l'établissement. »

Nous avions compris était-il nécessaire d'enfoncer le clou.

A l'heure où ces lignes sont écrites nous ignorons quel texte le Sénat à adopté sur ce projet d'archéologie préventive. Il n'empêche qu'à l'issue de cette première lecture au Palais Bourbon nos craintes se sont confirmées et grande est notre déception..

Mettons les choses au clair, si nous avons bien conscience que les archéologues bénévoles n'ont pas la disponibilité des professionnels, qu'ils n'ont pas tous, loin s'en faut, le savoir aussi pointu, ils n'en demeurent pas moins les acteurs de proximité, les sentinelles du patrimoine, les gens du recours à bas prix. Les archéologues bénévoles ne se satisfont pas de condescendance, ils attendent à présent que la nouvelle Ministre de la culture et de la communication, **Madame Jacqueline Tasca** mette en œuvre les « adaptations, les innovations nécessaires » afin « de ne pas annihiler... l'activité... citoyenne... et archéologique pour nombre d'habitants » comme le souhaitait **Mme Trautmann** dans son préambule

Enfin ce projet aurait du traiter de manière globale cette science ; il a fallu 58 ans ½ pour modifier la loi précédente. Faudra-t-il un autre demi siècle pour que la France adopte une politique concertée, équilibrée, abordable d'une manière ou d'une autre par tous ses citoyens.

# QUOI DE NEUF AU GARA ?

---

*Les six premiers mois de l'année n'ont certes pas été prolifiques en fouilles archéologiques. Nous ne nous sommes pas pour autant endormis sur nos lauriers.*

## Une dalle à cupules

Profitant des vacances scolaires, nous avons du 1<sup>er</sup> au 4 mars apporté notre soutien logistique à Ghislaine Marcon, une amie de St. Félix de Pallières, pour réaliser sur 400m<sup>2</sup> le relevé d'une dalle à cupules. D'autres roches à cupules que nous voulions repérer nous ont donné quelque peine à gravir les pentes de la montagne du Rouergue sur le territoire de la commune du « Pradel » ; mais nous n'avons pas dit notre dernier mot et jurons bien de lui rendre d'autres visites.

## Et d'abord les Dolmens

Nos spécialistes des dolmens, achèvent à St. Jean du Pin, des restaurations, sous la férule de Jean Salles, secondé en cela par Jean Claude Martin, tout en préparant dans la petite bourgade, la journée du petit patrimoine.

Puisque nous parlons de dolmens nous avons occasionnellement rendu également visite à nos amis du « **Plateau des Gras** » avec qui pour tuer le temps nous avons redressé quelques dalles et positionné au GPS (Global Positioning System) quelques structures mégalithiques à Courry.

## Sans compter les vestiges

Tout ceci peut paraître bien mince, réparti sur une période de six mois ; mais nous nous sommes intéressés à d'autres choses fortes intéressantes. Savez-vous que plusieurs tonnes de tessons de poterie, d'objets divers en silex et autres roches, d'ossements animaux et humains, sont stockés au Fort Vauban à Alès et que ce « dépôt de fouilles » est géré par les gens du GARA ? Croyez-nous, 1800 tiroirs auxquels s'ajoutent une multitude de caisses et de cartons ça fait rêver mais ne nous laisse pas le temps de rêvasser. Arpentant des couloirs sinistres, ouvrant des cellules aux lourdes portes en chêne et aux évocations angoissantes, nous soulevons des nuages de poussière à nous couper le souffle.

Pourtant chaque semaine...le mercredi et le vendredi ,...Suzanne, Marina, Marc, Roland reprennent en main les vestiges de ces témoins évanouis pour les faire revivre au fil des anecdotes glanées par Marc, alors que, Madeleine et Michel alignent silencieusement et méthodiquement, sur les rayonnages, les modestes mais non moins précieux ouvrages qui racontent l'histoire de la Préhistoire.

Et le jeudi me direz-vous ? C'est la résurrection ! Menottes graciles et paluches rustiques, battez, pétrissez, roulez l'argile ocre ou vermillon, onctueuse ou friable, boudinez et montez marmites, pots, bols et tasses ; redonnez à ces objets du quotidien d'autrefois leur éclat originel afin qu'en top-modèle ils fassent l'admiration des villageois.

C'est bien là l'objectif, reproduire de toutes pièces de la céramique préhistorique mais aussi des outils, des armes de silex, des objets en os, de la parure etc.. alors si nous allons jusqu'au bout c'est avec grand plaisir que nous nous installerons pour quelques heures ou quelques jours dans vos murs, si vous le voulez bien.

# LES ATELIERS DE POTIERS GALLO-ROMAINS DE LA GRAUFESENQUE (MILLAU - AVEYRON)

Il y a 2000 ans, Millau - qui s'appelait Condatomagus - était le Limoges de l'Antiquité. C'était la capitale de la vaisselle romaine de qualité. En effet, la céramique sigillée, fabriquée au confluent du Tarn et de la Dourbie, dans la petite plaine de la Graufesenque, était alors utilisée sur toutes les bonnes tables de l'Empire. Les vases de la bourgade de Condatomagus en pays Rutène étaient partout d'étonnants témoignages économiques et sociaux d'un Empire romain à son apogée.

## **I. La Graufesenque, le modèle le plus moderne de l'économie antique**

Pour toute entreprise économique d'envergure, il y a cinq conditions de réussite, que les potiers de la Graufesenque ont pleinement remplies :

- 1) maîtriser une technologie de pointe, novatrice et fiable,
- 2) posséder à proximité une matière première abondante et homogène,
- 3) bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée, performante et de moindre coût,
- 4) offrir un produit standard sortant d'usine en quantité sans perte de qualité,
- 5) répondre à une forte demande (effet de mode) avec un réseau commercial très structuré, totalement indépendant de la fabrication.

### **1) Maîtrise technologique**

Les potiers de la Graufesenque ont ingénieusement adapté des techniques de fabrication italiennes, délo-

calisées depuis les ateliers d'Arezzo en Toscane, pour hausser un artisanat d'art au niveau d'une grande industrie. Les grands fours découverts au bord de la Dourbie, avec leurs systèmes de tubulures, pouvaient cuire à 1000°, en atmosphère oxydante, à l'abri de la flamme, entre 10 000 et 40 000 vases à chaque fournée. Ils constituent des exemples technologiques que l'on ne retrouvera en Europe qu'à la fin du XIXe siècle. Quant aux soins apportés dans la préparation des argiles et des vernis, dans le façonnage, le moulage et le tournage des vases, ils révèlent une parfaite maîtrise professionnelle.

### **2) Matière première**

L'eau, l'argile et le bois, nécessaires à la fabrication des poteries, existaient en abondance, au plus près des ateliers. L'eau du Tarn et de la Dourbie était canalisée pour le lavage et la préparation des argiles. Les argiles elles-mêmes provenaient des niveaux du Jurassique inférieur (Toarcien et Domérien), situés à quelques cen-

chester), en Suisse (Oberwinterthur), aux Pays-Bas (Vechten) et même en Hongrie (Budapest). Voilà du marketing !

Et ces modèles standardisés, datables à 10 ou 20 ans près, sont souvent pour les archéologues d'aujourd'hui les meilleurs indices de datation des niveaux de fouille. Les tessons de la Graufesenque sont les chronomètres les plus fiables pour des milliers de sites antiques : on ne peut pas raconter l'histoire romaine de l'Angleterre ou de l'Allemagne, du Maroc ou de la Roumanie, si l'on ne connaît pas celle des vases de la Graufesenque.

## **II. La Graufesenque, le plus vivant reflet d'une société gallo-romaine**

La céramique sigillée était la vaisselle de table romaine par excellence. Bols ou assiettes, coupes, calices ou gobelets, cruches ou bouteilles, ramequins ou saladiers : des services complets, aux formes et aux décorations assorties, permettaient de boire et de manger à la romaine. Le développement du commerce et de l'usage des services de table de la Graufesenque est révélateur d'un certain degré d'aisance, d'hygiène, de confort, de romanisation. Si les plus pauvres utilisaient de la vaisselle de bois ou des céramiques communes, les plus riches mangeaient dans de l'argent ou du bronze. Les sigillées de Millau étaient préférées par toutes les classes moyennes des

provinces, qui voulaient afficher sans grand frais leur romanité plus ou moins récente. L'archéologue les retrouve aujourd'hui dans les cantonnements des armées, parmi les offrandes des temples ou des tombes, dans les dépotoirs des grandes villes, des petites bourgades ou des villae isolées.

Partout, les sigillées de la Graufesenque reflétaient et véhiculaient des aspirations et les goûts de leur époque. Mangeant ou buvant dans ces vases rutènes finement décorés, les clients des provinces les plus reculées voyaient peut-être ainsi, pour la première fois, des représentations de Minerve, Mercure, Apollon, Jupiter ou Hercule, des courses de chars ou des combats de gladiateurs. Ce vaste magasin d'images d'Épinal à l'antique (environ 3 000 motifs) n'était pas toujours correctement compris, ni par les décorateurs, ni par les utilisateurs des vases ; mais les erreurs d'interprétation sont elles-mêmes porteuses d'enseignements : elles montrent comment s'est propagée une culture gréco-romaine auprès de peuples qui en étaient plus ou moins éloignés. Ainsi, on donnait quelquefois des ailes à Apollon, par simple souci de symétrie par rapport à une Victoire qui lui faisait face, ou bien on transformait en pêcheur la ligne le beau Pâris offrant une pomme à la plus belle des trois déesses...

Ces phénomènes d'acculturation sont confirmés par

taines de mètres au-dessus des ateliers. Abondantes et homogènes, ces argiles, avec 10 à 12 % de calcaire, ont une composition chimique idéale pour la fabrication des céramiques sigillées. Enfin, le bois de pin, qui est le plus adapté pour fournir de longues flammes dans les fours, pouvait être transporté par flottage - donc à peu de frais - depuis les grandes forêts des Causés.

### **3) Main d'œuvre**

Il existait à Millau une tradition indigène de fabrication de céramiques gauloises, sur laquelle les Romains sont venus greffer leurs nouvelles techniques. A côté d'une main d'œuvre servile chargée des travaux subalternes (transports, stockages, préparations), on pouvait bénéficier d'une forte population de pèlerins (indigènes libres), industriels et intéressés. Plus de 600 d'entre eux étaient à la tête d'officinae, entreprises de taille variable dont nous connaissons les noms, les périodes d'activité, les types de production et quelquefois les filiations.

Au-delà du geste et de la prouesse technique, l'étude des vases sigillés de la Graufesenque permet d'écrire des pages originales sur l'histoire du travail et sur le passage d'un artisanat groupé à une production industrielle. Les très nombreux comptes de potiers, inscrits en écriture cursive latine sur des assiettes de la Graufesenque, font entrevoir une organisation hiérarchisée, un phasage rigoureux des opérations de fabrication, des

spécialisations de tâches et des contrôles permanents, comme dans les grandes usines actuelles.

### **4) Production standardisée**

On mesure un étonnant degré de standardisation dans les types, les poids et les calibres des produits. On reconnaît, jusque dans leurs formes, des recherches de rentabilité qui font préférer des séries ouvertes, empilables et autobloquantes, au détriment des séries fermées, ansées, fragiles et encombrantes. C'est du design !

### **5) Commercialisation**

L'étude du commerce des sigillées, est au moins aussi riche d'enseignements que l'étude de leur production. On se plaît à retrouver aujourd'hui des vases de la Graufesenque dans toute l'Europe, en Afrique du Nord ou au Proche-Orient, les points extrêmes étant la Russie, le Danemark, l'Ecosse, le Portugal, le Sud Marocain, le Soudan et l'Inde. Des cartes de diffusion permettent de voir comment, en une ou deux générations, on est passé d'un commerce local ou régional à un grand négoce à l'échelle de l'Empire, comment se succédèrent ou se complétèrent les canaux civils et militaires, comment se sont organisés les réseaux de distribution, avec négociants, convois de charrettes, relais, ports et bateaux. Des entrepôts de stockage et des magasins de vente ont été identifiés en France (Narbonne, Fos-sur-Mer, Clermont-Ferrand, Vienne), en Angleterre (York, Col-

l'étude des 100 000 estampilles de potiers retrouvées dans les ateliers et par ce que les linguistes appellent la «créolisation» de la langue transcrit sur les graffites de la Graufesenque : mi-latine, mi-gauloise, avec quelques souvenirs de grec, peu soucieuse de l'orthographe et de la phonétique, de la syntaxe et des déclinaisons, cette langue vulgaire est un des plus forts et des plus anciens témoignages de ce qui deviendra bien plus tard l'occitan et le français.

Mais, en dehors des spécialistes, qui sait que les 400 graffites de la Graufesenque constituent, avec les inscriptions de Pompéi et les papyrus d'Oxyrhynchos en Moyenne-Egypte, les seules séries importantes de textes manuscrits romains authentiques et intégrale-

ment conservés ?

En conclusion, l'étude des céramiques de la Graufesenque est indispensable

- si l'on veut assister à la préfiguration de la grande industrie et du grand commerce des temps modernes,
- si l'on veut suivre et dater la progression des légions romaines,
- si l'on veut prouver et fêter les 2000 ans d'une quelconque ville antique,
- si l'on veut connaître dans le détail la première imagerie populaire européenne,
- ou si l'on veut écouter les premiers balbutiements de notre langue actuelle.

Alain VERNHET





# Restauration d'une Capielle à Saint Etienne de l'Olm - Gard

Au cours de trois journées, les 14, 15 et 16 mai 2000, nous avons restauré, avec les membres du Club Histoire et Archéologie du Centre Culturel et de Loisirs du Vigan, le Bourilhou, une capielle située sur la commune de Saint Etienne de l'Olm, dans le canton de Vézénobres au sud-est d'Alès. Le lieu-dit où se trouvait une ancienne



parcelle de vignes est appelé Ville Montant, ou également Le Claux.

Cette capielle appartient au responsable du Club, Pierre Valette, le président actuel de la F.M.P.S. Elle s'inscrit également dans un vaste ensemble géographique comprenant de nombreuses autres capielles liées aux anciennes activités agricoles, viticoles et céréalières. Fort de ce patrimoine, au mois de juillet prochain, l'Office de Tourisme de Vézénobres et le Foyer Rural de Saint Etienne proposeront un circuit de 10 capielles caractéristiques intégrant celle restaurée de Ville Montant.

Construite en calcaire local, elle est en partie encastrée dans un mur, limite entre deux terres agricoles, et se trouvait à plus de 50 % détruite ou décelée. Elle était envahie et camouflée par d'épais buissons épineux.

Selon plusieurs personnes âgées du village, elle aurait été détruite en grande partie par les chasseurs lors de leur poursuite après les lapins : témoins, les nombreuses cartouches trouvées à proximité.

Cette capielle, dont une niche intérieure subsistait encore, possède des dimensions assez remarquables pour le secteur : construite sur une base circulaire, son diamètre au sol est de 2,20 m et sa hauteur intérieure sous l'encorbellement estimée à 2,80 m. Le sol est en terre battue sans aucune trace de dallage. La particularité de la porte est d'être composée de 6

linteaux répartis sur deux rangées de trois : est inscrite une date relativement récente (1932) sur le linteau intérieur, mais selon les personnes interrogées, elle est beaucoup plus ancienne et vraisemblablement du XIXe, comme la plupart de celles millésimées du secteur.

Le travail s'est déroulé en plusieurs étapes. Il a tout d'abord fallu défricher autour et dans la capitelle avant toute autre opération : ceci nous a pris 1 journée à trois personnes au mois de mars dernier.

Avant la reconstruction, nous avons dû enlever de nombreuses dalles ou pierres de différentes tailles, tombées des murs et de l'encorbellement, ensevelies dans une couche de terre d'une trentaine de centimètres, avant de trouver le sol d'origine. Ce travail nous a également permis de commencer le classement des différents types de pierres pour avoir une vision générale des matériaux à disposition.

La reconstruction proprement dite s'est déroulée en quatre étapes suivant les points d'intervention et les techniques utilisées :

- reconstruction d'un effondrement uniquement du parement extérieur de la partie gauche de la capitelle. Ayant à disposition de nombreuses pierres et rebâtant sur un mur fragilisé, nous avons jugé bon d'appuyer un cla-

pas en contrefort sur la base du mur.

Après la réalisation de ce renfort, il a fallu procéder au démontage des pierres branlantes autour de l'effondrement et à la reconstruction générale du parement jusqu'au sommet de la capitelle.

- rectification de l'aplomb du pied-droit de droite de la porte. Dû à un affaissement des pierres de la base, il y a eu un basculement des pierres d'angle de la partie extérieure soutenant le premier linteau.

Grâce à un étaie, et au soulagement maximum du dessus de la porte, nous avons réussi à désolidariser très légèrement le linteau et faire revenir les pierres d'angle dans leur position d'origine. Après le recalage de l'ensemble du pied-droit, l'aplomb et l'horizontalité des linteaux semblent être presque revenus.

- reconstruction en parallèle, du mur accolé au pied-droit et du mur de soutènement dans lequel était intégrée la capitelle. Sur la base de gros matériaux et d'un maximum de croisements de pierres longues entre les deux murs parallèles, nous avons réussi à recréer un ensemble très solide.

Par fantaisie, il a été réalisé dans le mur de soutènement une niche extérieure, pour mettre en valeur une superbe pierre en forme de feuille, trouvée dans le champ.

- montage de l'encorbellement et du parement extérieur. Grâce aux lauzes trouvées dans la capitelle et aux pierres patinées roulées au pied des murs, nous avons réussi à reconstruire en grande partie avec les matériaux d'origine et donc à garder un aspect déjà vieilli pour éviter le trop fort contraste avec la partie qui ne s'était pas écroulée.

Du point de vue technique, ce chantier fut très riche en apprentissages. Les différentes phases de la reconstruction ont permis d'appréhender cette restauration en ap-

proches successives en se basant sur l'architecture générale encore en place.

La présence des gros matériaux de construction a permis un travail relativement rapide. L'estimation du temps de travail sur les trois jours est de l'ordre de 120 h. Seul, le petit cailloutis de bourrage manquait et les aller-retour pour son ramassage ont été nombreux : merci à ceux qui ont transporté des seaux et encore des seaux...



Réfection de la voûte, délicat travail de patience

Comme nous le signalions plus haut, nous souhaitons que cette capitelle subsiste dans son état de reconstruction actuel pour que les personnes qui effectueront «le circuit des capitelle» puissent longtemps observer un travail commun des anciens et des restaurateurs modernes. Qu'elle soit respectée en tant qu'architecture vernaculaire car elle appartient à notre patrimoine à tous et en particulier à l'histoire de la famille Briançon-Gascuel de notre président.

Pierre Valette - Maurice Massal - Stéphane Marquis  
Club Histoire et Archéologie en Pays Viganais - Association Méandre



Après beaucoup d'efforts, la satisfaction d'une restauration réussie

# UN WEEK-END EXCEPTIONNEL

---

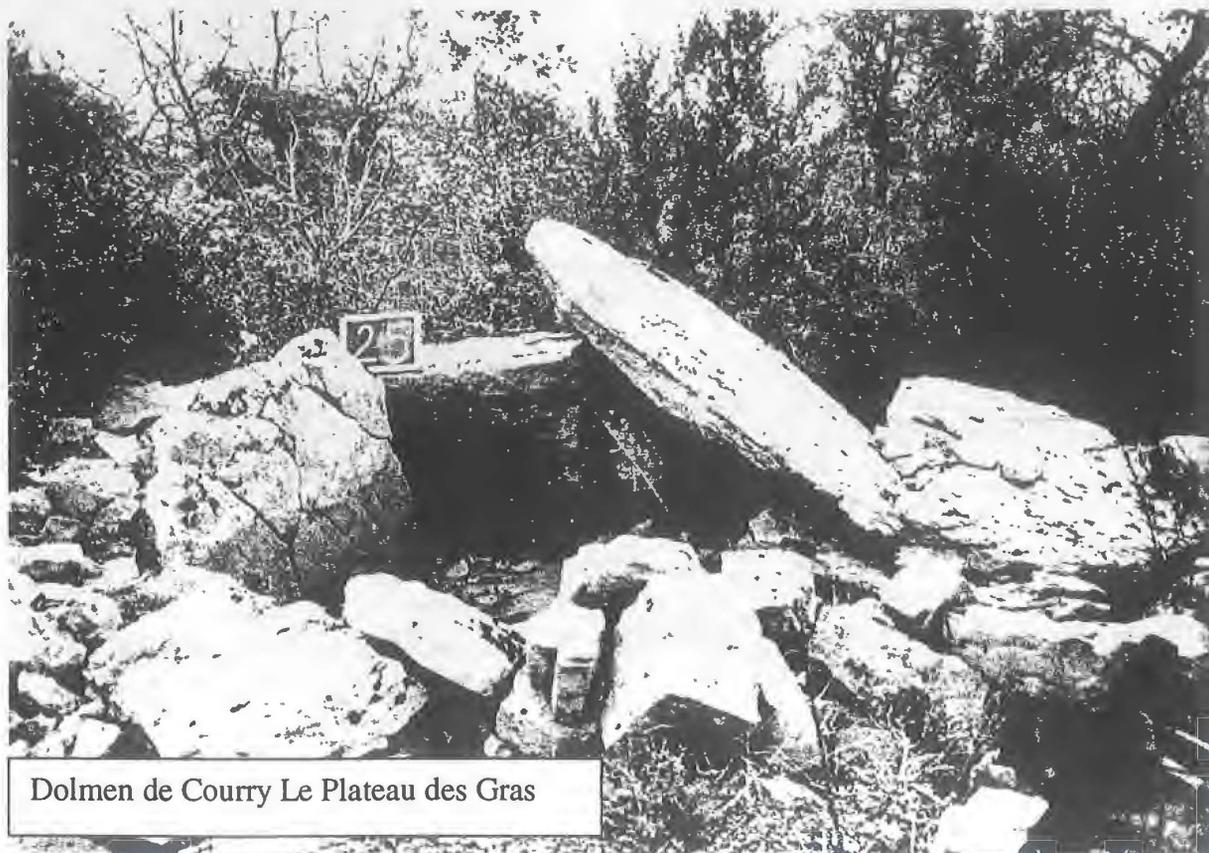
*Je m'appelle Gary Duchez, j'ai 15 ans et suis passionné par les dolmens depuis l'âge de 7 ans. J'ai adhéré à l'association "le Plateau des Gras" grâce à M. et Mme Bouvet de Courry dans le Gard.*

## **Un samedi fructueux**

Ayant prospecté sur la commune depuis plusieurs mois, il me semblait bon de prendre rendez-vous avec eux le samedi 5 février pour leur montrer 2 dolmens qu'ils ne connaissaient pas. Ensemble, cet après-midi, nous allons donc visiter un dolmen vers le Pont de la Pierre Plantée que nous numérotons 17. Malheureusement il est en ruine et ne conserve qu'une seule dalle

la grotte de la Cocalière. Les 3 suivants sont à St Brès faisant partie d'une nécropole de 6 dolmens appelée Font du Lat se localisant vers le ball-trap..

En réalité, une personne les avait montrés à M. Bouvet le matin même, il fallait donc y retourner pour les photographier pour que je puisse voir ces mégalithes qui m'étaient inconnus. Arrivé sur place, M. Bouvet avait des difficultés à les retrouver. L'endroit était en montée, il me semblait logique qu'ils soient au point culminant.



Dolmen de Courry Le Plateau des Gras

plantée. Le suivant, N° 18, est en meilleur état mais a tout de même souffert durant ces millénaires. Ce second est situé près de

En effet, à la surprise de M. et Mme Bouvet, je le retrouvais rapidement. Il s'agissait du N° 19, très beau dolmen. Le

Le numéro 20 était à 30 mètres, lui aussi en bon état.. Le N° 21 nous donna plus de mal à redécouvrir à cause de sa situation géographique peu habituelle sur une pente. C'était le plus beau de ces trois derniers avec une orthostate de côté droit longue de 3,20 mètres. Mais la dalle de chevet menace de s'effondrer, c'est un dolmen criti-

quement qui faisait partie de la nécropole de la Font du Lat. Le début de l'après-midi, après des prospections au Vallat du Rieuset et aux Grangeasses, n'était pas fructueux. Par contre la fin de journée était plus intéressante: je décidais d'aller au hasard vers les Pins d'Ismaël, à l'est du N° 15.



GARY et Claude Bouvet au Font du Lat à St Brès

que. Nous décidions de rentrer à Courry tout en prospectant aux alentours de ce petit groupe. C'est comme cela que nous découvrons le numéro 22: coffre en très mauvais état de conservation. Cette journée fut bien remplie et je décidais de revenir le lendemain pour prospector davantage sur le Plateau des Gras.

### Un dimanche inespéré

**L**e dimanche 6 février, je désirais retourner à St Brès. J'avais des renseignements à exploiter sur un autre dolmen près des 19,20, 21 et 22. Je le trouvais facilement caché derrière une capitelle. Un beau mo-

### Vers les Pins d'Ismaël

**J**e vadrouillais sur un petit sentier jusqu'à ce que je tombe sur un tumulus imposant aménagé en affût de chasseur avec des branchages. A l'intérieur se cachait un grand coffre mégalithique comblé dont je n'avais encore jamais entendu parler ! Nous décidions de poursuivre ce sentier pour en trouver un autre dans une murette, seulement sa dalle de chevet menace de s'effondrer. Le suivant, toujours nouveau, se trouvait au bout du fameux sentier avec sa table presque en place. Pourtant malgré ces découvertes, il fallait dire si ces dolmens se trouvaient en

Ardèche ou à Courry. Pour répondre au problème, je m'aidais d'un dolmen ardéchois pas loin des 3 derniers. Après mûres réflexions, le dolmen ardéchois était courriol ainsi que les autres; donc 4 mégalithes en plus ! Je m'empressais d'aller expliquer mes découvertes à M. et Mme Bouvet. Enfin, la nécropole des Pins d'Ismaël s'étend grâce aux 4 derniers à la nécropole du Bois de Boissins à St André de Cruzières en Ardèche ne formant qu'un. Soit 22.

Nous les numérotions donc N° 23 pour celui de la capitelle et 24, 25, 26 et 27 ceux des Pins d'Ismaël. Grâce à ces dolmens, j'ai pu déduire plusieurs choses: les dolmens du Plateau des Gras sont édifiés sur des sommets et des replats s'ouvrant soit au sud, soit à l'est. dolmens (7 en Ardèche et 15 à Courry), sur une ligne est-ouest d'une longueur de 2,5 kilomètres.

Le but de cette association est de trouver de nouveaux dolmens, les protéger, les répertorier. Grâce aux nouveaux dolmens, ce petit patrimoine très riche de Courry et St Brès ne sera plus négligé et connu de tout le monde. Ce travail étant ma passion et mon désir, je viens aider M. et Mme Bouvet dans leurs travaux qui jusqu'à aujourd'hui ont été si bien menés.



Dolmen n°1 La Cocalière à 30500 Courry

## Et notre portique ?

Lorsque le 18 avril 1984, le maire de Nîmes propose au Conseil Municipal l'acquisition par la ville d'un terrain mitoyen du temple de Diane pour construire un musée archéologique, le vote est unanime.

Quelques années après, c'est Villa Roma pour "inscrire le Temple de Diane sur fond de béton " ainsi que s'exprime Jean-Luc Fiches dans les nouvelles de l'archéologie (n° 52 - 1993).

Ce fut fait malgré les efforts de beaucoup de nîmois et d'associations dont L'Air du Pays et une coordination fort active. Pourtant, les avis les plus autorisés nous indiquent la richesse des découvertes dans les fouilles préalables à la construction.

Ainsi Pierre Gros, Professeur à l'Université de Provence, écrit en 1991 :

"Les vestiges mis au jour lors des dernières fouilles au Sud Ouest du temple de Diane présentent un intérêt exceptionnel tant en raison de leur état de conservation que de leur signification historique... Il s'agit d'un portique qui constitue le plus ancien monument retrouvé à Nîmes et comparable par sa conception et sa technique aux édifices contemporains de la Marseille grecque ou de Glanum... Avec le Temple de

Diane, ce portique fait partie d'un Augusteum ".

En janvier 1992, Marc Gauthier, Inspecteur Général de l'archéologie écrit : "Cet Augusteum est un ensemble unique dans l'Occident Romain. En plus cette fouille livre toute l'organisation d'un quartier du Haut Empire à Nîmes avec ses rues, ses îlots et les plans complets de plusieurs Domus ".

Et quelques mois après, le Directeur Général des Affaires Culturelles, M. Imbert, signifie aux services centraux que : "Pour la première fois à Nîmes, la fouille a révélé la présence d'un quartier d'habitation gallo-romain sur une surface d'environ 5000 m<sup>2</sup>, une rue pavée remarquablement conservée et douze habitations qui ont pu être étudiées et relevées ".

L'association Nîmes, Ville romaine, issue de la coordination qui avait tant lutté pour empêcher ce bétonnage, réclame avec insistance que notre patrimoine nous soit restitué. En effet, le portique, le plus vieux monument de Nîmes, se trouve remblayé mais peut être facilement remis à jour. Une brasserie devait se trouver au-dessus mais sa construction est impossible.

Nous demandons avec insistance que la ville achète ce local et suive le souhait de l'Adjoint à la Culture, Monsieur Alain Massot qui déclarait en 1997 au Conseil

"Il s'agira d'un lieu d'information muséal qui permettra de diriger les visiteurs vers d'autres lieux de la ville de Nîmes et en particulier vers le parcours à l'intérieur des Jardins de la Fontaine. Il y aura mise à vue du portique hellénistique".

Rappelons qu'en avril 1999, la ville a acquis la parcelle de 5226 m<sup>2</sup>, mi-toyenne du Jardin de la Fontaine où sont les Domus protégés par un remblaiement. Malgré nos différentes sollicitations, en commençant par Monsieur le Maire et les différents élus concernés, nous ne voyons toujours pas apparaître notre portique...

Certes, des embellissements et consolidations ont été apportés à notre patrimoine antique : Temple de Diane, statuaire du jardin de la Fontaine, Porte

Auguste. Demain sans doute, la Maison Carrée mais pas d'accroissement du potentiel antique qui est pourtant un atout unique pour l'avenir de la cité.

Même une petite commune comme Loupian (Hérault) se signale par son dynamisme.

"Le patrimoine n'est pas seulement un enjeu culturel. Pour de nombreuses collectivités territoriales, l'étude et la restauration des vestiges du passé sont devenues un moyen de développer l'activité touristique ou de valoriser l'image de marque des produits locaux (Marc Lugan - Dossier de l'archéologie n° 2 p.250=)

Vérité au delà du Vidourle, erreur en deçà ?

Jean Milhau  
Président



Voie Domitienne...  
A Nîmes.

# IN MEMORIAM...



Adrienne Durand-Tullou «Mainteneur du Causse de Blandas» nous a quittés au mois de février dernier.

Ethnologue, archéologue, historienne, écrivain, la «Grande Dame du Causse» était connue par ses nombreux ouvrages et articles divers sur l'histoire, la géographie, l'architecture vernaculaire et la flore du Causse.

Docteur ès-Lettres, depuis 1959, avec sa thèse sur le Causse de Blandas, elle vécut dès l'âge de 24 ans, à Rogues, petit village caussenard situé entre Montdardier et Madières, où elle enseigna pendant toute sa vie.

Après la publication de son livre «Le Pays des Asphodèles» (chez Payot, en 1989), nous l'avions retrouvée à l'émission télévisée d'Apostrophes interviewée par Bernard Pivot, émission qui la fit connaître à la France entière et révéla au grand public son caractère parfois un peu abrupt mais aussi ses talents de conteuse et d'historienne ainsi qu'une région caussenarde dans laquelle elle se trouvait très à l'aise et qu'elle aimait profondément.

Il y a environ un an je l'avais rencontrée au moment où je travaillais sur la «Carte Archéologique du Pays Viganais» à la demande de Michel Provost et elle m'avait donné de nombreux renseignements à la fois sur l'histoire et l'archéologie des Cévennes et des Causses.

Elle était aussi, comme moi-même, membre du Conseil d'Administration du Club Cévenol et avait dirigé la rédaction de plusieurs numéros de la revue «Causses et Cévennes».

Très impliquée dans la vie locale, départementale et régionale, elle était aussi membre de l'Académie de Nîmes et de plusieurs sociétés historiques, archéologiques et vernaculaires (pierre sèche notamment). Elle fut fondatrice de l'association archéologique «Connaissance du Pays d'Hierle» et de l'association «Arts et Traditions Rurales».

Nous retiendrons d'Adrienne Durand-Tullou ses travaux d'architecture vernaculaire, historiques et archéologiques, sa rigueur scientifique et son travail d'ethnologue «femme de terrain» mais aussi son franc parler et ses nombreux ouvrages sur les Cévennes et surtout sur les Causses.

Pierre VALETTE

### PEINTURES RUPESTRES 0 BORNÉO

Des peintures préhistoriques vieilles d'au moins 6.000 ans ont été découvertes à Bornéo, dans la grotte GUA TEWER, par l'équipe de Jean Marie Chazine, du CNRS. D'une esthétique très originale, ces peintures sont constituées d'« une combinaison d'empreintes négatives de mains délibérément construite, qui pourrait être la traduction d'un parcours initiatique ». Des représentations qui évoquent l'Art des Aborigènes d'Australie, et prouvent – avec d'autres découvertes depuis 1994 – que les zones les plus reculées du centre de Bornéo étaient occupées depuis la préhistoire. Et que, dès cette époque lointaine, « les échanges économiques, voire de populations, ont eu lieu avec les îles voisines ».

### Important trésor Celtique découvert à Manching (Bavière) :

Les archéologues allemands ont mis au jour en Août 1999 un trésor monétaire celtique composé de 450 *boishes* statères en or et d'un nugget de 200 grammes. Ce trésor, déjà comparé à l'un des plus importants du siècle fût trouvé sur l'emplacement d'un oppidum. La nouvelle, tenue secrète grâce à la compréhension de la Presse, ne fût révélée que récemment. La collection, amputée d'une trentaine de pièces disparues subitement.... puis retrouvées après enquête judiciaire sur le marché noir, est actuellement au Musée préhistorique de Munich.

### Découverte d'un trésor Viking en Irlande

La grotte de Dunmore non loin de Dublin est un lieu privilégié pour les promeneurs du week-end. L'histoire locale raconte que les vikings l'utilisaient comme base arrière, lors de leurs conquêtes sur le continent.

L'importance de celle-ci fut constatée lorsqu'un guide nettoya la grotte des débris que les touristes laissent continuellement : il découvrit dans une saillie rocheuse un important trésor Viking composé de monnaie d'Arménie, de boutons en argent russe et de très rares barres de bronze. Cette grotte est fréquentée depuis des centaines d'années et systématiquement analysée depuis quelques décennies par les archéologues.

Leurs commentaires : « nous constatons, par ce dépôt, que les Vikings faisaient de grands voyages ! » .... ah bon !

### Le GRAAL et l'île engloutie de Fernandea

Cette île engloutie, à près de 700 mètres de profondeur, se trouve au Sud de la Sicile. Elle mesure 4,5 km de long sur 4 de large, et remonte petit à petit, poussée par une force volcanique chauffant l'eau à près de 400 degrés.

La mer rendrait-elle un de ses plus fabuleux trésors... le GRAAL ? En effet, la légende le situerait sur cette île et, plus précisément, dans une grotte qui n'est visible que tous les 100 ans. Un important cimetière où reposerait une centaine d'épaves antiques compléterait ce tableau de rêve.

L'île Ferdenandea fut localisée pour la première fois par des marins anglais en 1829 avant qu'elle ne redisparaisse de nouveau.

### Site Gallo - Romain découvert à OREGY-Les-MEAUX (77)

C'est sur l'emplacement du futur cimetière que ce site fût découvert. Les fouilles archéologiques ont aussitôt commencé et devraient nous renseigner sur la vie quotidienne d'il y a 2000 ans (Le Parisien du 14/04/99).

### 2eme colloque de L'AS.P.A.H.G Samedi 24 Juin 2000

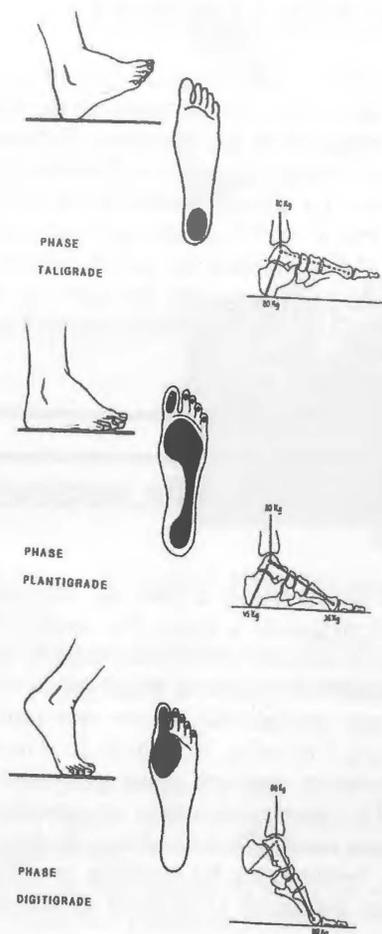
Le second colloque de l'AS.P.A.H.G se tiendra cette année à la Mairie de Courry (Saint Ambroix). Nous y serons accueillis par nos amis Claude et Claude Bouvet organisateurs de la manifestation, responsables de l'Association « le plateau des Gras ».

Au menu, les interventions de Arnaud et Véronique ROUSSEL, Pierre VALETTE, Maurice MASSAL et Stéphane MARQUIS Dominique GARREL, Claude BOUVET, Roland SCIMIA et Bruno MARC qui traiteront de sujets aussi divers que passionnants concernant leur action, cette année, sur le terrain : Courry des origines à nos jours, restauration d'une capitelle, histoire des Fours à chaux, vie de l'association RPO, diaporama des dolmens de Courry, archéologie préventive et bénévole, dolmens et menhirs languedociens

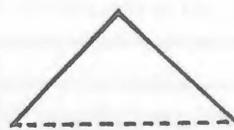
Un Buffet Campagnard suivi d'excursions locales clôtureront la réunion. Les inscriptions au Buffet, assorties d'un chèque de 90 fr, par personne, libellé au nom de l'association « Le Plateau des Gras », doivent être adressées au plus tôt à Claude BOUVET, Croix des parents, 30500 Courry

En cas de besoin il sera toujours possible de joindre les responsables au 04.66.24.22.75.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Arbalétriers



Entrait



Ensemble architectural du pied

### Le pied

C'est peut-être dans la structure du pied que l'on relève l'adaptation la plus nette à la station érigée bipède et à la marche. L'analyse du pas humain montre qu'il existe trois grandes phases dans la dynamique de la marche:

— La phase taligrade: le pied prend appui sur le sol par l'intermédiaire du talon.

— La phase plantigrade: phase d'appui et de préparation à la poussée.

— La phase digitigrade: phase de poussée.

La dynamique du pas permet de concevoir le pied comme un ensemble architectural assimilable à une « ferme » c'est à dire un élément de soutien d'un toit. La ferme se compose de trois pièces - deux arbalétriers joints à leur sommet et descendant obliquement pour s'appuyer par

leurs bras sur le haut des murs et un entrait qui relie ces bases et empêche les arbalétriers de s'écarter. Au niveau du pied les arbalétriers sont représentés par les deux colonnes osseuses du calcaneum et du talus en arrière, le tarse antérieur et le métatarse en avant. L'entrait est représenté par les formations musculo-ligamentaires de la plante. Elles empêchent l'effondrement des colonnes osseuses du pied lors de sa mise en charge au cours de la marche. En définitive on peut opposer le pied des Pongidés, musculaire et plat, au pied des Hominidés, ligamentaire et voûté.

Le maintien de l'équilibre vertical est assuré par le système nerveux qui règle automatiquement les mouvements musculaires nécessaires.



